

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

Faculté des Sciences
Economiques et de Gestion
(FASEG)

Conférences des Institutions d'Enseignement
et de Recherches Economiques et de Gestion
en Afrique (CIERA)



Programme de Troisième Cycle Inter Universitaire en Economie (PTCI) Cinquième promotion : 1998/2000

Option : **Monnaie – Finance - Banque**

MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES
(D.E.A) SUR LE THEME :

L'EFFICACITE RELATIVE DES DIFFERENTES ACTIVITES PRODUCTIVES A ATTENUER LA PAUVRETE AU SENEGAL : UNE APPLICATION DE LA MEHODE DE DECOMPOSITION DU MULTIPLICATEUR DE LA MATRICE DE COMPTABILITE SOCIALE

Présenté et soutenu par : Khadidiatou GASSAMA

Sous la Direction de : Monsieur Abdoulaye DIAGNE

Maître de Conférences Agrégé, Directeur du CREA

Membres du JURY :

Président : M. Moustapha KASSE, Professeur Agrégé

Suffragants : M. Abdoulaye DIAGNE, Maître de Conférences Agrégé

: M. *Ahmadou Aly Diaye*, Maître de Conférences Agrégé

Décembre 2000

DEDICACES

A la mémoire de mon père

A la mémoire de mon frère

**A la mémoire de Madame Marie Rose Gomis, la plus
généreuse des maîtresses**

A ma maman chérie

A mes sœurs

A mon oncle Ibrahima Diallo

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos sincères remerciements à l'ensemble du corps professoral de la FASEG.

Particulièrement, nos remerciements vont :

à Monsieur le Doyen de la FASEG, le Professeur Moustapha Kassé,

à Monsieur le Directeur du PTCI, le Professeur Karamoko Kané,

aux Maîtres de Conférences Agrégés Monsieur Abdoulaye Diagne,

Monsieur Adama Diaw,

Monsieur Birahim Bouna Niang,

Monsieur Ahmadou Ali M'Baye.

Notre profonde gratitude à notre directeur de Mémoire, Monsieur Abdoulaye Diagne qui a bien voulu nous encadrer avec rigueur et cordialité. Vos conseils pédagogiques, et documentaires nous ont été d'un concours précieux.

Nous exprimons notre profonde reconnaissance à tous les enseignants du PTCI Dakar et ceux du CCCO de Ouagadougou.

Nous adressons nos remerciements à l'ensemble du personnel du CREA particulièrement à Monsieur M..Dansokho pour sa grande disponibilité.

Nos remerciements vont aux personnels de la Banque Mondiale, de la DPS, du CODESRIA, de l'IDEP pour leur concours dans la collecte des informations.

Nous adressons notre profonde gratitude à Abdoulaye Fall et à Aliou Mara pour leur amabilité.

A nos camarades de promotion, nous adressons nos remerciements pour leur disponibilité.

"Chaque être humain est doué de potentialités infinies, mais le système actuel ne lui permet d'en réaliser qu'une infime part. Les pauvres souffrent de misères et d'indignités toute leur vie, car ils n'ont jamais la chance d'utiliser leurs capacités pour changer leur existence. Ceux qui conçoivent et gèrent le système ne se soucient en effet guère de leur donner cette chance. Tout ce qu'ils leur offrent n'est que pitié et subvention."

Muhammed Yunus, Banque Grameen

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	1
Chapitre 1 : Profil de la Pauvreté au Sénégal	4
Introduction	4
Section 1 : Le contexte d'évolution de la pauvreté	4
A - Le contexte économique	4
B - Le contexte démographique	6
C - Les services sociaux	7
Section 2 : Les caractéristiques de la pauvreté	9
A - La pauvreté en milieu rural	9
B - La pauvreté en milieu urbain	10
C - Les dépenses et revenus des pauvres	10
D - Autres caractéristiques des pauvres : la situation des femmes et des jeunes	13
Conclusion	15
CHAPITRE 2 : Esquisse de bilan des stratégies de lutte contre la pauvreté	16
Introduction	16
Section 1 : Analyse critique des stratégies de lutte contre la pauvreté appliquées au Sénégal	16
A - Les stratégies de l'Etat	16
A.1 - Les projets d'appui à l'auto-promotion	17
A.2 - Les programmes d'emploi	18
A.3 - Les programmes de vaccination	19
A.4 - Vers une stratégie opérationnelle de lutte : le Programme National de Lutte contre la Pauvreté	20
B - Les stratégies de la Banque Mondiale	22
*Le PDRH1	22
*Le PDRH2	23
C - Les stratégies des Organisations Non Gouvernementales (ONG)	23
Section 2 : Travaux empiriques d'évaluation de stratégies	25
A - L'application de la méthode de décomposition du multiplicateur de la Matrice de Comptabilité Sociale (MCS)	25
B - L'évaluation d'un programme de salaires de deux pays	26

C - L'évaluation du Programme Alimentaire pour l'Education du Bangladesh (FFE)	27
Conclusion	28
Chapitre3 : Cadre d'analyse des effets d'un accroissement de l'offre de produits sur les mesures de pauvreté	29
Introduction	29
Section 1 : Le cadre conceptuel d'analyse et la procédure de décomposition	29
A - La présentation de la MCS	29
B - La méthode de décomposition du multiplicateur de la MCS	30
B.1 - Les effets distributifs	32
B.2 - Les effets d'interdépendance	34
Section 2 : Les effets de pauvreté dans la procédure de décomposition	34
A - Les mesures de pauvreté	35
B - Les élasticités des mesures de pauvreté	37
C - Les parts de pauvreté	40
D - Les effets multiplicatifs modifiés	41
E - La variation relative de la mesure de pauvreté agrégée.	42
Conclusion	45
Chapitre 4 : Analyse empirique des effets d'un accroissement de l'offre de produits sur les mesures de pauvreté	46
Introduction	46
Section 1 : Les effets de pauvreté	46
Section 2 : Analyse empirique de la capacité des activités productives à atténuer la pauvreté	49
Conclusion	59
Conclusion Générale	60
Annexes	63
Références Bibliographiques	74

INTRODUCTION

GENERALE

Quiconque souhaite étudier la pauvreté se trouve confronté à une multitude de documents qu'il s'agisse de la cerner, la conceptualiser, l'expliquer ou la combattre. Elle est un phénomène qui inspire et la littérature est plus qu'abondante.

La justification de l'état de pauvreté repose sur le fait qu'un individu est privé d'un certain minimum jugé vital. Pour donner un contenu à ce minimum trois approches de la pauvreté sont apparues l'approche welfarist, l'approche par les besoins de base et celle par les capacités.

Pour l'approche welfarist un certain niveau d'utilité est le minimum faisant défaut au pauvre, alors que l'approche par les besoins de base le conçoit comme un petit ensemble de biens et services spécifiquement identifiés et perçus comme rencontrant les besoins de base de tous les êtres humains. L'approche par les capacités appréhende par ce minimum les habiletés ou les capacités humaines. Elle est assez récente et ses applications à la pauvreté sont peu nombreuses.

Pour alléger la pauvreté, l'approche welfarist préconise des politiques axées sur l'augmentation de la productivité, de l'emploi, et donc du revenu; tandis que l'école des besoins de base, quoi que reconnaissant le bien fondé des politiques orientées vers l'accroissement des revenus (approche welfarist), privilégie plutôt des politiques axées sur la satisfaction des besoins de base.

Le renforcement de l'efficacité des politiques de réduction de la pauvreté préconisées par ces deux approches nécessite leur évaluation analytique ex post. Toutefois, dans la littérature sur la pauvreté la question de l'évaluation analytique des politiques de lutte est quelque peu reléguée au second plan, à la faveur de l'analyse du phénomène. Pourtant, celle-ci revêt une importance capitale puisqu'elle permet non seulement d'évaluer l'impact des actions sur la pauvreté mais encore elle va améliorer la pertinence des stratégies futures.

Des travaux récents ont porté sur l'évaluation de stratégies de lutte contre la pauvreté.

A cet effet, Martin Ravallion et Quentin Wondou (1998) utilisent la méthode de régression multiple pour mesurer l'impact du Programme Alimentaire pour l'Education (FFE) du Bangladesh, appliqué dans les différentes régions, sur la présence scolaire. Ils parviennent à la conclusion selon laquelle, l'effet stimulateur du programme (l'octroi à chaque enfant pauvre d'une ration mensuelle de riz ou de blé) a permis une hausse de 24% de la présence à l'école lors des jours ouvrables.

E.Thorbecke et H.S.Jung (1996) ont quant à eux appliqué la méthode de décomposition du multiplicateur de la Matrice de Comptabilité Sociale (MCS) afin d'évaluer l'impact sur la situation des pauvres d'une hausse de l'offre des produits présentés par la MCS. Les auteurs parviennent à la conclusion selon laquelle, le secteur de l'agriculture et celui des services ont un impact substantiel sur l'atténuation de la pauvreté en Indonésie.

Ils préconisent un accroissement du capital humain des pauvres par la formation, s'ils ne veulent pas rester en marge du processus d'industrialisation.

Martin Ravallion (1998) réalise une évaluation des programmes salariaux dans 2 pays, l'un à revenu moyen et l'autre à revenu faible. Par des calculs approximatifs, il trouve que le coût, du gain d'un dollar US des pauvres, est de 2,5 dollar US dans les 2 cas, bien que les composantes des coûts soient tout à fait différentes avec des gains plus élevés dans les salaires courants du pays à faible revenu ; reflétant son intensité du travail plus forte. Pour améliorer les bénéfices des pauvres dans les 2 cas, il préconise des changements de conception comme par exemple l'utilisation à une échelle plus grande des méthodes de production intensives en travail.

Ces méthodes d'évaluation se révèlent des outils précieux à la décision. Toutefois leur application dans les pays en développement, peut se heurter soit à l'absence de cadre d'analyse, soit à l'inexistence d'instruments de suivi des conditions de vie. Bien souvent les enquêtes réalisées sur les ménages sont des coupes instantanées.

Au Sénégal des stratégies de lutte contre la pauvreté ont été mises en œuvre par l'Etat et ses partenaires au développement. Elles se sont traduites par l'octroi de bourses, de filets de sécurité sociale. En outre, l'Etat a élaboré des projets, tels que les programmes de travaux d'intérêt public à forte intensité de main-d'œuvre et de vivres contre travail.

L'un des principaux programmes de création d'emplois exécutés pendant la période de crise économique, celui de l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public contre le Sous-emploi (AGETIP), a fourni des emplois temporaires ciblés et à améliorer l'hygiène de base et les services municipaux dans des zones urbaines et périurbaines, surtout à Dakar, Thiès, Diourbel, Saint Louis et Ziguinchor. L'AGETIP fonctionne selon le principe de la sous-traitance de programmes de travaux publics au secteur privé afin qu'ils soient réalisés plus vite et plus efficacement. Le programme crée des emplois, surtout pour les groupes pauvres, car il fait appel à des méthodes à forte intensité de main d'œuvre (30% des dépenses doivent aller à la main-d'œuvre).

L'AGETIP a, entre la date de démarrage de ses activités (1989) et le mois d'Août 1994, créé environ 88.000 emplois temporaires pour un salaire mensuel de 45.000francs CFA par emploi et 3.000 emplois permanents. L'AGETIP intervient dans la formation, en contribuant à augmenter le savoir-faire de la main d'œuvre non qualifiée et donc la compétitivité des entreprises.

En outre, l'AGETIP intervient dans l'organisation des tontines et assure la promotion de la Petite et Moyenne Entreprise (PME) par le biais du Programme d'Appui à la Microentreprise (PAME) ; ce faisant elle peut améliorer la situation des populations démunies. Toutefois l'AGETIP ne peut servir de panacée à l'absence de croissance économique.

A côté des programmes mis en œuvre par l'Etat dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, les ONG et les municipalités élaborent des stratégies en direction des populations démunies. En réalité, elles s'érigent en une panoplie de politiques d'assistance financière et humanitaire. A ce titre, la commune de Dakar offre des allocations en nature sous diverses formes : médicaments, friperie, fauteuils roulants etc. L'ONG le Fonds Chrétien pour l'Enfance, sur la base d'un ciblage systématique, fournit une assistance (vivres, soins de santé, droits de scolarité) à des enfants pauvres de Dalifort.

Au total, même si les stratégies de lutte contre la pauvreté appliquées au Sénégal sont pertinentes, aucune évaluation analytique de leur impact sur la situation des démunis n'a été réalisée jusqu'ici. Il s'y ajoute que la pauvreté y est très répandue. En effet, sur la base des données de l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM) réalisée par la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS), 65,8% (soit 5 millions d'individus) de la population en 94-95 vit en dessous du seuil de pauvreté défini en termes de dépenses minimales. C'est pourquoi nous nous intéressons au problème de l'évaluation analytique des stratégies, en nous posant la question de savoir : quelle méthode d'évaluation pertinente pourrait être appliquée au Sénégal ?

L'objectif principal de notre recherche, est de mettre en évidence l'efficacité relative des différentes activités productives à lutter contre la pauvreté au Sénégal. En d'autres termes, elle vise à évaluer la contribution potentielle de chaque branche et partant de chaque secteur à la réduction de la pauvreté.

Cette recherche se veut une contribution à l'analyse de l'atténuation de la pauvreté pour un meilleur épanouissement des masses populaires qui vivent le spectre du dénuement le plus total.

L'intérêt du sujet est rattaché à la nécessité de favoriser un accroissement des revenus des pauvres, via l'instauration de politiques au sein de l'appareil de production à la faveur des branches d'activités qui emploient une main-d'œuvre composée en majorité de pauvres.

Les développements qui suivent comportent quatre chapitres :

- ◆ Dans le premier chapitre sera établi un profil de la pauvreté au Sénégal.
- ◆ Une analyse des stratégies de lutte contre la pauvreté sera faite dans le deuxième chapitre.
- ◆ Le troisième chapitre sera consacré à l'approche méthodologique.
- ◆ Le dernier chapitre, aura pour objet d'identifier la capacité des secteurs d'activités à atténuer la pauvreté à travers une analyse empirique des résultats obtenus.
- ◆ La conclusion générale tirera certaines recommandations pour l'amélioration de la politique de réduction de la pauvreté.

Chapitre 1 : Profil de la Pauvreté au Sénégal

Introduction

Tout effort d'analyse du phénomène de pauvreté suppose auparavant que cette notion soit cernée au plan national, et que sa réalité territoriale et démographique soit diagnostiquée. Cette préoccupation se traduit par la réalisation d'enquêtes sur les conditions de vie des ménages.

Au Sénégal, s'inscrivant dans cette optique, la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS) a réalisé tour à tour l'Enquête Sur les Priorités (ESP) en 1991-1992, l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages en 1994-1995 (ESAM) toutes deux de dimension nationale. La définition de la pauvreté, dans ces deux enquêtes, renvoie à la détermination d'un seuil de dépenses minimum.

On calcule le nombre de calories nécessaires qu'on convertit en termes monétaires. Sur la base de cette approche il ressort que, dans l'ESAM, 65.8% d'individus vivent en dessous du seuil de pauvreté (soit 5 millions de personnes) ; celui-ci étant la dépense nécessaire à l'acquisition de 2400 calories par jour et par personne dans le ménage. Suivant cet indicateur, 80% des ménages pauvres sont localisés en milieu rural et 58 % des ménages en moyenne sont pauvres.

L'objectif de ce chapitre sera d'étudier les principaux aspects de la pauvreté au Sénégal (Section 2) ; mais au préalable nous examinerons le contexte dans lequel elle sévit. (Section 1).

Section 1 : Le contexte d'évolution de la pauvreté

La méconnaissance ou la non maîtrise du contexte d'évolution d'un phénomène mènerait inévitablement à des analyses impertinentes.

C'est pourquoi le préalable à l'examen du profil de pauvreté requiert d'étudier le contexte dans lequel elle sévit.

Ce faisant une analyse séquentielle de l'économie du pays et de la structure de la population participent de la bonne compréhension du phénomène de la pauvreté, de sa nature et de ses implications.

A) Le contexte économique

Au lendemain de l'indépendance, l'Etat sénégalais a décidé de prendre en charge la promotion du développement occupant progressivement une position stratégique dans l'économie nationale. C'était le début de la mise en place de toutes les institutions de l'Etat développeur. D'ailleurs, la prise en charge de la promotion du développement par la puissance publique fait référence à la théorie keynésienne. Elle est la traduction de l'idée selon laquelle les finances publiques peuvent influencer les résultats économiques dans le sens désiré par les pouvoirs publics.

Toutefois, les politiques budgétaires expansionnistes appliquées au Sénégal n'ont pas généré le processus de croissance durable souhaité ; elles ont débouché sur des résultats médiocres à savoir des déséquilibres macroéconomiques et macrofinanciers persistants. Pour mieux cerner l'évolution de l'économie sénégalaise, l'on peut découper les deux décennies ayant suivi l'indépendance en quatre périodes caractéristiques ; à partir d'une évaluation des indicateurs de performance.

Jusqu'en 1967, la gestion de l'économie nationale a été relativement saine et le commerce a atteint 3,5 % par an environ, soit plus que le taux de croissance démographique. Cette croissance est portée principalement par le secteur primaire au sein duquel dominait la monoculture arachidière, qui rythmait ainsi la quasi-totalité de l'activité économique.

Entre 1967 et 1974, le PIB du Sénégal n'a augmenté que de 1,3 % par an et la production d'arachide a chuté de près de la moitié. Il y a une dégradation continue des systèmes de production paysans et une grande sécheresse en 1973-1974 ; durant cette période le pays a poursuivi une politique active de nationalisation et de substitution des importations industrielles.

Pendant la troisième période, de 1974 à 1978, la croissance moyenne du PIB a été à peu près égale à celle de la population ce qui s'explique en grande partie par de bonnes pluviométries (en 1976-1977) et par l'évolution très favorable des termes de l'échange, résultant de la hausse des prix mondiaux de phosphate et d'arachide.

Durant la quatrième période, de 1978 à 1985, le Sénégal a été victime de deux grandes sécheresses et de la forte baisse des cours mondiaux de l'arachide, qui se sont accompagnées d'un taux de croissance du PIB de 0,8 % par an. A la fin de cette période, les principaux indicateurs économiques faisaient tous apparaître de graves déséquilibres. Le déficit budgétaire et le déficit extérieur courant atteignaient, respectivement 12,5 % et 25,8 % du PIB. Le taux d'épargne était négatif et la consommation totale était supérieure au PIB. En 1981, l'inflation s'est accrue pour atteindre un taux de 12 %, tandis que les termes de l'échange diminuaient eux aussi de 12%. L'encours de la dette représentait 67,4% du PIB et le service de la dette prévu à l'échéancier représentait 18,5% des exportations totales de biens et services non facteurs¹.

Pour rétablir les déséquilibres macroéconomiques et macrofinanciers, le Sénégal s'est engagé dès la fin des années 70 dans un vaste programme d'ajustement structurel. Les institutions financières internationales sont devenues ainsi, les principaux bailleurs de fonds du Sénégal et l'on assiste à la mise en place des programmes d'ajustement structurel. Leur logique se fonde sur la maîtrise impérative des dépenses publiques et notamment des dépenses sociales. En conséquence, des secteurs comme la santé, l'éducation ont le plus souffert de cette situation car le maintien de la qualité des services offerts exige des dépenses récurrentes soutenues.

¹ Banque Mondiale. Sénégal : Stabilisation. Ajustement partiel et Stagnation, WB, Rapport N° 11506 – SE, Septembre 1993, PP 14 - 15

Une fois examiné le contexte économique, nous allons à présent étudier le contexte démographique dans lequel sévit la pauvreté.

B) Le contexte démographique

De 3.000.000 d'habitants en 1960, la population du Sénégal est passée respectivement à 5.100.000 et 6.900.000 aux recensements de 1976 et 1988. Elle est estimée à 9.037.906 habitants en 1998.

Le taux d'accroissement annuel intercensitaire en 1976 et 1988 (2,7 %) reflète une croissance démographique assez rapide. Cet indicateur est passé de 2.3% par an entre 1960 et 1970 à 2.6% entre 1970 et 1976. Il semble cependant se stabiliser avec la baisse de l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) qui est passé de 6.6 en 1986 à 6.0 en 1992-1993. Il est de 5.7 en 1997.

Quant à la mortalité, elle reste élevée malgré une baisse substantielle au cours des dernières années. Le taux brut de mortalité est estimé à 18 pour mille en 1988 et l'espérance de vie à la naissance à 54 ans. Ces indices étaient respectivement de 26 pour mille et 37 ans en 1960.

Au plan géographique, la population est inégalement répartie. En effet, 65% de la population est concentrée sur 14% du territoire nationale (les régions concernées sont celles de Dakar, Diourbel, Thiés, Kaolack et Fatick) avec un pourcentage très élevé de 30% à Dakar. Toutes ces régions ont des densités supérieures à la moyenne nationale qui est de 46 habitants au km² (Kaolack a une densité de 65 habitants au km² et celle de Dakar est de 3936 habitants au km²). A l'inverse les régions de Tambacounda, Saint-louis et Louga connaissent des densités faibles respectivement de 8, 18 et 19 habitants au km² malgré leurs potentialités économiques.

Le Sénégal est un pays assez urbanisé comparé à ces voisins sahéliens. Le pourcentage de la population urbaine est passé de 23% en 1960 à 41,2% en 1996 en passant par 30% en 1970, 34% en 1976 et 39% en 1988.

Cette urbanisation qui s'est accélérée après les indépendances engendre de multiples problèmes sociaux (délinquance, chômage, drogue...). La structure urbaine est caractérisée par une macrocéphalie avec une prépondérance de la part de la ville de Dakar et sa banlieue qui a plus de 2 millions d'habitants en 1998.

Le Sénégal, à l'instar des autres pays du Sahel est confronté à une sécheresse persistante et à une conjoncture défavorable qui engendrent une intense mobilité de sa population. Le nombre moyen de migrations est de 1,21 de l'ensemble de la population ; il est de 1,44 pour les hommes et 1,02 pour les femmes. Les hommes effectuent des migrations à caractère économique alors que les femmes font des migrations d'installation.

Quant à l'emploi, il connaît une crise depuis plus d'une dizaine d'années. D'abord mise en scène par l'apparition du chômage des diplômés de l'enseignement supérieur, elle traverse aujourd'hui toute la société, c'est à dire toutes ses composantes et du secteur public au secteur privé. Aujourd'hui le taux de chômage serait de 24,4% avec un pic dans la tranche d'âge 20-24 ans où il atteint 34,6% pour les hommes et 44,3% pour les femmes. Au regard de la dynamique de sa population, le Sénégal recèle un potentiel démographique très important. En effet 47% de la population ont moins de 15 ans, 57% ont moins de 20 ans, alors que 4% seulement ont 60 ans et plus².

Une fois examiné le contexte démographique, nous allons à présent étudier les services sociaux.

C-) **Les services sociaux**

Les services sociaux un rôle précieux dans l'amélioration des conditions de vie des populations. C'est pourquoi le Sénégal a répondu favorablement à l'appel de la santé pour tous depuis son lancement en 1978. Ce faisant les soins de santé primaires ont constitué la base de sa politique de santé et d'action sociale. Pourtant, au Sénégal l'accès aux structures sanitaires est resté très limité surtout pour les pauvres.

En outre, le personnel médical fait cruellement défaut avec les ratios suivants : un médecin pour 20.000 habitants contre un médecin pour 10.000 habitants, une sage-femme pour 14.000 femmes en âge de procréer contre 1 pour 5.000. Cette situation se traduit par un taux de mortalité infantile élevé 68 pour mille et un taux de mortalité maternelle de 510 décès pour 100.000 naissances vivantes. C'est pourquoi, le gouvernement du Sénégal a mis en œuvre le Plan de Développement Intégré de la Santé (PDIS) sur une période de 5 années (1998-2002) ; ce dernier est une composante du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) prévu de 1998 à 2007. Ces plans s'érigent comme de véritables programmes sectoriels d'amélioration de la situation sanitaire des masses populaires.

Mise à part la santé, l'éducation est un élément important des services sociaux. Composante essentielle du capital humain, l'éducation améliore la productivité du travail et constitue un levier pour le progrès démocratique et social. Parce qu'elle permet de rompre le cercle vicieux de l'ignorance, de la pauvreté et de la maladie ; l'éducation constitue le socle sur lequel repose l'espoir d'un développement humain durable.

Dans ce cadre, l'éducation a été considérée comme un secteur prioritaire au Sénégal ; ce faisant plus du tiers du budget national lui est consacré. Malgré quelques avancées, la situation reste préoccupante : le taux de scolarisation dans l'élémentaire est de 58% en 1995 contre 54% en 1988 alors que le taux d'analphabétisme (adultes de 15 ans et plus) se situe à 68% en 1992, avec 82% pour les femmes contre 63% pour les hommes. Il se dégage au niveau de l'éducation une autre spécificité féminine.

² Sources des statistiques du B paragraphe : DPS ; Situation Economique et Sociale du Sénégal Editions 1997, 1998 .

En effet, les disparités entre garçons et filles sont remarquables ; car sur le taux de scolarisation, les filles ne représentent que 40% du total. Or l'instruction de la mère joue un rôle primordial dans le ménage, dans la santé et l'éducation des enfants. C'est pourquoi, le gouvernement a mis en œuvre en 1995 en partenariat avec la Banque Mondiale, le Projet d'Appui à l'Alphabétisation Fonctionnelle aux Femmes (PAPF). Son objectif est de réduire substantiellement l'analphabétisme au Sénégal.

De manière générale, au Sénégal, l'éducation est en crise. Elle est perceptible tous les ans, avec les risques d'année blanche consécutive aux mouvements de grève initiés soit par les élèves soit par les enseignants. Déjà en l'espace de 10 ans, on a décompté une année blanche et une année invalidée.

Une composante non négligeable des services sociaux est l'eau potable ; facteur de prévention de nombre de maladies liées à une eau de mauvaise qualité. Toutefois, les pauvres sont confrontés à un accès limité à cette ressource rare, source de vie.

Au Sénégal, les principales sources d'approvisionnement en eau potable sont le puits/forage (44.2%) suivi du robinet intérieur (26.5%) et du robinet public (21.2%). Ce dernier qui correspondait à une politique d'approvisionnement des pauvres en eau potable, a été progressivement privatisé à partir de 1991 et l'eau est payante depuis lors ; elle est même plus chère que celle provenant des compteurs domiciliaires.

En effet, le prix du m³ d'eau de la Sénégalaise Des Eaux (SDE) au compteur domiciliaire est d'environ 600 FCFA, alors que le seau de 15 litres coûte au robinet public 20 FCFA, soit environ 1300 F CFA le m³.

Concernant l'assainissement, le tout-à-l'égout est encore une grande exception au Sénégal. Seules 5 villes disposent de système d'égouts et d'évacuation des eaux usées, avec des taux de branchement compris entre 2 et 36%. Le système le plus utilisé est la fosse septique ou perdue (40 % des ménages).³ D'ailleurs elles sont généralement mal conçues et exposent les populations au péril fécal et à la prolifération des moustiques, vecteurs du paludisme.

A cela s'ajoute l'absence quasi générale de systèmes de collecte et de conditionnement des ordures ménagères et un manque important d'infrastructures en matière d'électricité pour le monde rural et les quartiers péri-urbains en forte expansion. Dans leur écrasante majorité, les Sénégalais utilisent la lampe à pétrole pour l'éclairage.

Une fois examiné le contexte d'évolution de la pauvreté, nous allons à présent étudier quelques unes de ses caractéristiques.

³ idem2

Section 2 : **Les caractéristiques de la pauvreté**

Sur la base des résultats de l'ESP, de l'ESAM, différents aspects de la pauvreté peuvent être saisis. Dans cette section, nous étudierons d'abord les manifestations de la pauvreté dans les villes et les campagnes. Ensuite la structure des dépenses et des revenus des pauvres ainsi que la situation des groupes cibles seront analysées.

A) La pauvreté en milieu rural

Au Sénégal, la pauvreté est essentiellement rurale, 80% des ménages pauvres y sont localisés. Elle touche environ 4 millions d'individus. La pauvreté y est vécue en termes de bas niveau d'instruction, de faiblesse du revenu monétaire, de difficultés d'accès au crédit, à la terre et aux services sociaux en plus d'un patrimoine foncier quasi inexistant.

Dans certaines régions comme Fatick qui a connu des années de sécheresse, la baisse de revenus s'est traduite par celle de la consommation alimentaire des ménages et le recours à d'autres produits de substitution moins riches. Cette situation se traduit par une malnutrition plus accentuée. La malnutrition chronique sévère pour les enfants reste préoccupante en milieu rural.

Elle est encore plus grave en période de soudure, qui n'est pas toujours bien rendue à travers les statistiques à cause de sa saisonnalité. C'est une situation de quasi -famine dans les campagnes au moment même où les travaux agricoles connaissent leur intensité maximale. Dans ce cas, la malnutrition prend les aspects d'une sous-nutrition, à laquelle s'ajoutent les risques liés au paludisme, et hypothèque à l'avance les résultats agricoles. En outre, la malnutrition provoque l'accroissement des mortalités néonatales du fait de la baisse des rations alimentaires pour les mères durant la période considérée comme cruciale dans le développement du fœtus.

A côté de la malnutrition protéino-énergétique existent d'autres carences comme la carence en fer, la carence en iode ou la carence en vitamine A dont les conséquences pour l'enfant peuvent être très graves.

En milieu rural la crise du système productif, avec comme effet direct la baisse des revenus des familles, explique fortement la pauvreté rurale et l'exode rural qui en découlent. De plus les difficultés d'accès au crédit rural et le manque d'encadrement réduisent les paysans à des formes de production de subsistance qui ne permettent pas de dégager suffisamment de surplus nécessaire pour l'accumulation locale.

B) La pauvreté en milieu urbain

En milieu urbain, les indicateurs de pauvreté les plus pertinents se rapportent à l'accès aux services urbains, à l'accès à la propriété foncière et à la possibilité pour les couches vulnérables de trouver un système d'appui et de solidarité. En 1991, le niveau d'accès aux services de base est resté faible avec seulement 33% de ménages branchés aux réseaux d'adduction d'eau, 58% utilisant l'électricité et 52 %⁴ des ménages occupant des logements qui ne leur appartiennent pas. Cette situation trouve son origine dans une urbanisation accélérée et chaotique conséquence de l'afflux de nouveaux migrants. Ces derniers provoquent une augmentation de la demande des biens de base – santé, éducation, logement – que les infrastructures en place ne peuvent satisfaire. De plus, l'exode rural massif aggrave les problèmes sociaux des centres urbains en dépit du fait qu'ils concentrent la plupart des activités économiques tant formelles, qu'informelles. Les ruraux frappés de plein fouet par la baisse drastique de leurs revenus, au-delà du mirage de la ville, espèrent trouver un emploi dans le secteur informel ne serait-ce que pour subsister pendant la soudure.

L'une des manifestations la plus inquiétante de la pauvreté en milieu urbain est l'accroissement du nombre des enfants mendiant dans les rues de Dakar.

En 1991, selon les estimations du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le nombre de talibés était compris entre 50.000 et 100.000 contre seulement 6.300 en 1977. Une autre caractéristique de la pauvreté urbaine est l'aggravation des tensions sociales en raison de l'exode rural massif. Cette situation est préoccupante à Dakar. En effet, cette ville concentre à elle seule plus de 50 % des pauvres en milieu urbain. Les pauvres à Dakar (11 % de la population de la ville) vivent l'exclusion par le manque d'assainissement, l'absence d'instruction, la précarité de l'emploi et surtout les difficultés d'accès au logement. La ville connaît la spéculation foncière, l'habitat spontané, les sans domicile.

C) Les dépenses et revenus des pauvres

En matière de dépenses des ménages, (voir tableau 1) les dépenses alimentaires absorbent l'essentiel (70%) de leur revenu. Les dépenses pour le riz, le sucre et l'huile accaparent plus de la moitié des dépenses alimentaires alors que chez les non pauvres elles ne représentent que 37%. Au Sénégal la structure des dépenses alimentaires ne semble pas refléter une différenciation des produits pour les pauvres et les non pauvres. Le modèle de consommation est presque le même pour tous les ménages pour certains types de produits (riz, huile...). Il est faiblement riche en produits de substitution. Dès lors, il est facile de comprendre que l'une des manifestations la plus importante de la pauvreté est la malnutrition surtout au niveau des enfants. (L'ESP indique une forte prévalence de 29 % de retard de croissance chez les enfants). En outre, plus le revenu des ménages est faible, plus la part du riz dans la prise calorique est importante. Les principaux produits que consomment les pauvres sont pour l'essentiel importés.

⁴ Ministère de l'Economie des finances et du plan, Programme de lutte contre la pauvreté : stratégies et éléments de programme d'actions, décembre 1997, p8

Tableau 1 : Part des dépenses mensuelles par rapport à la moyenne générale à l'exclusion de l'autoconsommation

DEPENSES	PAUVRES	NON PAUVES
ALIMENTAIRES	(70 %)	
RIZ	29, 71 %	19,24 %
SUCRE	12,96 %	7, 68 %
HUILE	11,20 %	10, 57 %
CONDIMENTS	9, 81 %	11, 42 %
POISSON	9, 22 %	11, 72 %
THE	5,75 %	3, 61 %
MIL	5, 45 %	4, 52 %
Autres	15, 89 %	31, 24 %
	100 %	100 %
NON ALIMENTAIRES	(30 %)	
SANTE	17, 13 %	8, 54 %
HABILLEMENT	9,53 %	11,84 %
TRANSPORTS	7,77 %	5,67 %
EDUCATION	2,02 %	3,04 %
AUTRES	63,55 %	70, 91 %
	100 %	100 %

Source : Banque Mondiale, Sénégal : Evaluation des Conditions de vie, p7.

Cette structuration des dépenses met en évidence le caractère extraverti des consommateurs sénégalais qui sont plus tournés vers les produits extérieurs, cela contribue à l'aggravation du déficit du budget des ménages et de l'Etat du fait des prix et des coûts élevés à l'importation.

Au niveau des dépenses non alimentaires, les dépenses de santé occupent la première place chez les pauvres. Ceci s'explique par le fait que le gros des dépenses de santé est consacré, non pas aux soins médicaux, mais aux médicaments qui comptent selon le rapport de la Banque Mondiale pour 76 % à 90 % des frais de santé pour les 20 % des ménages les plus pauvres.

Après les dépenses de santé, viennent les dépenses d'habillement suivies des dépenses de transport.

En somme, nous retiendrons que les pauvres consacrent 70 % de leur revenu aux dépenses alimentaires qui sont, en grosse partie, orientées vers le riz ; tandis que les services de soins de santé et d'éducation sont presque marginaux.

La structure des sources de revenus (voir tableau 2) indique les ménages ruraux pauvres tirent la plus grande partie de leurs revenus en espèces de l'arachide, des activités non agricoles et des transferts. Pour les ruraux non pauvres, qui ont la possibilité de diversifier leurs sources de revenus, les principales sources de revenus sont les activités non agricoles, les transferts et les salaires privés. Il semblerait que l'arachide attire plus les pauvres parce qu'elle offre la sécurité d'un prix et d'un acheteur.

Dans les régions qui sont surtout marquées par la sécheresse et la dégradation de leurs systèmes de production, les ruraux pauvres se sont tournés vers les activités non agricoles pour assurer leur survie. Il est ainsi, fréquent que les ruraux pauvres ramassent du bois pour en faire du charbon, servent de main d'œuvre pour la culture des terres d'autres personnes.

Tableau 2 : Classement des quatre sources les plus importantes de revenus en espèces

	Pauvres	% Revenu	Pauvres	% Revenu
DAKAR	1. Activités non agricoles	27	1. Salaires privés	31
	2. Salaires privés	24	2. Activités non agricoles	22
	3. Transferts	12	3. Salaires Secteur Public	22
	4. Autres	37	4. Autres	25
Autres villes	1. Activités non agricoles	31	1. Salaires Secteur Public	27
	2. Transferts	15	2. Activités non agricoles	26
	3. Salaires privés	13	3. Salaires privés	16
	4. Autres	41	4. Autres	31
Zones rurales	1. Arachide	28	1. Activités non agricoles	31
	2. Activités non agricoles	28	2. Transferts	20
	3. Transferts	15	3. Salaires privés	10
	4. Autres	29	4. Autres	39

Source : Banque Mondiale Sénégal : Evaluation des conditions de vie p7.

En milieu urbain (en dehors de Dakar), les pauvres tirent leurs revenus par ordre d'importance des activités non agricoles (31%), des transferts (15%) et des salaires privés (13%).

Les non pauvres, quant à eux, tirent leurs revenus des salaires du secteur public, des activités non agricoles et des salaires privés.

Dans l'agglomération dakaroise, les pauvres tirent leurs revenus d'abord des activités non agricoles, ensuite des salaires privés et des transferts. Les non pauvres occupent pour l'essentiel, le secteur privé, les activités non agricoles et le secteur public.

Nous notons que les pauvres tirent une part non négligeable de leurs revenus, des transferts aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Cela traduit la vivacité des réseaux sociaux de solidarité communautaire.

Toutefois, ce filet de protection sociale aussi solide soit-il ne peut prévenir la pauvreté ; il risque de s'étioler si la stagnation économique persiste.

En dernière analyse, on constate l'incertitude des revenus des pauvres seuls 24% des revenus des pauvres à Dakar et 13% dans les autres villes sont salariaux.

D) Autres caractéristiques des pauvres : la situation des femmes et des jeunes

Certains groupes parmi les pauvres méritent une attention particulière, car ils sont moins susceptibles de bénéficier d'un accès égal aux avantages de la croissance économique en raison d'un manque d'éducation ou de soins de santé.

Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et les responsables du gouvernement considèrent souvent que les femmes font partie des groupes les plus vulnérables dans les ménages aussi bien urbains que ruraux. L'ESAM indique le Sénégal compte 777.654 ménages en 1994-1995 dont 152.197 ont pour chef une femme soit 19.7% des ménages. Les femmes ont cependant tendance comme dans les autres pays du Sahel, à être employées dans des secteurs économiques moins lucratifs (petit commerce par exemple) et elles ont nettement moins accès aux intrants tels que la terre, les conseils agricoles, les semences et le crédit. Dans les zones rurales, les femmes doivent souvent travailler avec une technologie agricole plus rudimentaire et demandant davantage de travail malgré le peu de temps dont elles disposent (soins des enfants, préparation des aliments, corvée d'eau, labourage du champ du mari, puis du leur).

En outre, les femmes font face à des problèmes nutritionnels comme l'anémie, la carence en iode et la dénutrition qui contribuent à la mauvaise santé des mères et des enfants. Ces problèmes ont des causes multiples maladies infectieuses, surmenage, pratiques culturelles et espace intergénéral réduit.

La situation des femmes sur le marché du travail n'est pas non plus satisfaisante. Selon l'enquête sur l'emploi (1991) le chômage touche plus de femmes à Dakar et à Saint-Louis avec des taux respectivement de 23,2 % pour les hommes contre 26,6 % pour les femmes à Dakar et 4,1% pour les hommes contre 19,1% pour les femmes à Saint-Louis. Par conséquent, la discrimination sexuelle dans l'emploi persiste, malgré une certaine progression (les femmes occupées sont passées de 17,3% en 1976 à 23,5% en 1991).

Elles souffrent encore de discrimination dans l'accès aux postes de responsabilité, et dans bien d'autres domaines comme l'autorité parentale. De plus, elles sont les moins scolarisées, ce qui les contrarie dans l'éducation de leurs enfants, et dans leur suivi sanitaire.

Tout comme les femmes, les jeunes subissent de plein fouet les effets dépressifs de la stagnation économique. Une nutrition, un logement, des soins médicaux, une éducation scolaire ou familiale peuvent avoir des effets à long terme sur les jeunes et sur la société en général. Bien souvent ils sont illettrés et même ceux qui ont la chance d'aller à l'école ne sont pas sûrs d'y rester.

En effet, avec la réforme scolaire et universitaire beaucoup de jeunes issus de familles pauvres rencontrent des difficultés à poursuivre leurs études ; l'accès aux études supérieures et universitaires étant de plus en plus sélectif avec une tendance à la privatisation. De plus, à l'exclusion de toute autorité parentale, les jeunes abandonnés à eux-mêmes peuvent se livrer à la toxicomanie, au banditisme. Ils se créent spontanément leur propre espace de réalisation, voire d'intégration dans le corps urbain : groupes de fréquentation ou de jeux, bandes de toutes tailles.

Ces entités sont des facteurs d'aggravation de la délinquance juvénile et des tensions sociales perceptibles dans les centres urbains. Pour survivre, les jeunes démunis développent de nombreuses activités.

Ils deviennent des agents polyvalents ce qui leur permet de réagir vite à toute nouvelle demande de service et de passer d'une activité à l'autre : tailleur le matin, mécanicien à midi ; menuisier le soir, éboueur la nuit ; vendeur de tissus, de matériel électronique et de chaussures aujourd'hui, de friperies et de matériaux de construction demain ; de moutons, de poulets de chairs à l'occasion.

Ce sont là, autant d'occupations qui les empêchent en particulier, d'aller à l'école et hypothèquent leurs chances de réussir dans la vie ; étant entendu que l'école et l'instruction élargissent les horizons qui, autrement sont limités à la famille, au village...

Nombre de ces jeunes sont issus de familles qui se sont retrouvées dans des difficultés croissantes sans avoir les possibilités de nourrir, vêtir et loger correctement tous leurs membres. Un grand nombre de chefs de familles ont perdu leur emploi, ou leur patrimoine sans espoir de le retrouver rapidement. Cette situation difficile peut les faire basculer dans la pauvreté entraînant l'effritement de l'unité familiale d'abord, ensuite sa dislocation. Les femmes, et les jeunes payent un lourd tribut du fait de cette situation.

Conclusion

Le profil de pauvreté se présente ainsi pour les différents aspects examinés. Le Sénégal y apparaît très fragilisé dans son optique de croissance et de développement durable.

On peut y identifier les pauvres comme étant essentiellement des ruraux et sur le plan individuel les femmes, et les jeunes. Qui plus est, les pauvres font face à un accès limité aux services sociaux.

Face à cette situation, l'Etat du Sénégal et ses partenaires au développement ont élaboré une panoplie d'actions dont l'objectif ultime est d'œuvrer pour une amélioration des conditions de vie des masses populaires. En effet, elles sont plongées dans les ténèbres de l'ignorance, confrontées à la raréfaction des revenus, se débattent dans les affres de la maladie et vivent l'exclusion tout au long de leur vie.

Chapitre 2 : Esquisse de bilan des stratégies de lutte contre la pauvreté

Introduction

Face à l'état de pauvreté décrit plus haut (chapitre1), l'Etat du Sénégal et ses partenaires au développement ont initié plusieurs initiatives pour les démunis. La lutte contre la pauvreté toutefois, demeure problématique. En effet, si des pays asiatiques (Malaisie, Indonésie, Bangladesh) ont combattu la pauvreté au point que le modèle asiatique s'érige en un projet vitrine du développement ; pour un grand nombre de pays par contre les stratégies élaborées ont un impact limité voire inexistant sur les pauvres. Il s'y ajoute que les stratégies mises en œuvre pour l'essentiel ne font l'objet d'aucune évaluation analytique ex post. Pourtant cette dernière est un facteur avéré d'amélioration des actions ultérieures ; puisqu'elle permet de mesurer l'impact réel des stratégies sur les pauvres.

Ce chapitre comprend deux sections. La première étudie les portées et les limites des stratégies de lutte appliquées au Sénégal. La seconde décrit des méthodes d'évaluation d'actions menées en direction des pauvres.

Section 1 : Analyse critique des stratégies de lutte contre la pauvreté appliquées au Sénégal

Dans cette section, nous allons analyser les stratégies de lutte contre la pauvreté pour ensuite dégager leurs portées et limites. Nous étudierons tour à tour les actions mises en place par le Gouvernement, la Banque Mondiale (BM) et les Organisations Non Gouvernementales (ONG).

A) Les stratégies de l'Etat

Jusqu'à un passé récent, il était difficile d'identifier une politique cohérente et globale de lutte contre la pauvreté, formulée clairement par l'Etat. Traditionnellement, c'était le ministère de la santé et l'action sociale qui gérait la politique du Gouvernement en matière de bien-être social. La direction de l'action sociale mettait à la disposition des familles «nécessiteuses» un certain nombre de biens alimentaires par l'intermédiaire des services déconcentrés de l'Etat, comme la gouvernance, la préfecture ou la sous préfecture.

Par la suite, le ministère de la santé fut relayé par celui de la femme, de l'enfant et de la famille devenu ministère de la famille, de l'action sociale et de la solidarité nationale. Cette évolution traduit la volonté du Gouvernement d'œuvrer pour le bien-être des pauvres et particulièrement celui des femmes et des enfants.

Les stratégies mises en œuvre par l'Etat, aussi nombreuses soient-elles n'ont jamais été élaborées sous forme de programme de lutte contre la pauvreté et c'est peut-être là une des causes principales des résultats insatisfaisants qu'elles ont générés. Il s'y ajoute que certaines d'entre elles sont antérieures à l'ESP. Les actions principales menées sont les programmes d'auto-promotion, les programmes de vaccination, les programmes d'emploi et les actions de mobilisation sociale.

A.1) **Les projets d'appui à l'auto-promotion**

Les projets d'appui à l'auto-promotion regroupent le Fonds d'Appui aux Initiatives à la Base (FAIB) et le Programme d'Appui aux Groupements de Promotion Féminine (PAGF).

Le FAIB est un projet pilote de 1,2 millions de \$ (soit environ 318 millions de FCFA) pour l'instauration d'un système de financement sous forme de subvention pour la promotion des activités productives et sociales dans tout le Sénégal. Il fut élaboré en 1988 par le Gouvernement avec le concours du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Après cinq années d'activités, les réalisations mises en place ont été : 200 ONG recensées, une banque de données de micro-projets. Toutefois, les impacts sur le niveau de mobilisation autour des outils de financement d'activités socio-économiques à la base se sont révélés très limités. En effet 25% du budget du projet sont allés directement aux populations pour 17 micro- projets d'un coût moyen de 3 millions de francs CFA. Les projets réalisés étaient trop dispersés et ne présentaient aucune viabilité, car totalement subventionnés et sans aucune contrepartie des bénéficiaires. Le FAIB, un projet d'envergure nationale a dans l'ensemble conduit à des résultats mitigés. Probablement le caractère d'assistance financière qu'il a revêtu ainsi que l'absence d'une stratégie de mobilisation participative des populations ont été des facteurs de la non viabilité du projet.

Concernant l'appui aux groupements féminins, il s'est focalisé sur la promotion des activités économiques à travers les lignes de crédit pour l'achat d'équipement pouvant alléger les travaux des femmes en milieu rural et l'amélioration de leurs revenus monétaires.

Dans ce cadre, le PAGF a été initié en 1986 avec le concours financier du Fonds d'Équipement des Nations Unies (FENU) et du PNUD. Il a permis à 750 groupements féminins de réaliser une épargne d'un montant de 262 millions de francs CFA et à 354 d'entre eux de bénéficier de 87 millions de francs CFA de crédit. Ce dernier était destiné au financement de micro-projets de boutiques d'approvisionnement, de banques de céréales et d'embouche. Il s'est achevé en décembre 1994 après avoir contribué à promouvoir les activités féminines pour un montant de 2,8 milliards de francs CFA (valeur d'avant dévaluation).⁵

Le PAGF a, dans l'ensemble donné des résultats satisfaisants puisque plus de la moitié des groupements féminins ont pu bénéficier du crédit.

Des initiatives pareilles doivent être renouveler, car l'accès des femmes au crédit est très limité en dépit du fait qu'il constitue un facteur avéré d'accroissement de leurs revenus.

⁵ Kouidhi, M., Sénégal vers un développement humain durable stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, 11 Novembre 1994, p16

A2) Les programmes d'emploi

Dans ce cadre, l'Etat a mis en œuvre des projets dont le plus important est l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public (AGETIP), un programme de travaux d'intérêt public à forte intensité de main-d'œuvre et de vivres contre travail.

Financée par la Banque Mondiale, l'AGETIP a réussi à fournir des emplois temporaires ciblés et à améliorer l'hygiène de base et les services municipaux dans des zones urbaines et périurbaines, surtout à Dakar, Thiès, Diourbel, Saint-Louis et Ziguinchor. Elle fonctionne selon le principe de la sous-traitance de programmes de travaux publics au secteur privé afin qu'ils soient réalisés plus vite et plus efficacement. Le programme crée des emplois, surtout pour les groupes pauvres, car il fait appel à des méthodes à forte intensité de main-d'œuvre (30% des dépenses doivent aller à la main-d'œuvre).

L'AGETIP a, entre la date de démarrage de ses activités (1989) et le mois d'août 1994, créé environ 88000 emplois temporaires pour un salaire mensuel de 45000 Francs CFA par emploi et 3000 permanents. Par ailleurs un Fonds spécial de 2,5 milliards de Francs CFA créé depuis la dévaluation par la coopération française et géré par l'AGETIP a procédé à la formation et à l'organisation des tontines, système de crédit jusque-là confiné au secteur informel. Le Programme d'Appui à la Micro-Entreprise (PAME) financé en partie par l'AGETIP, a pour objectif d'assurer la promotion de la Petite et Moyenne Entreprise (PME) informelle et formelle de la région de Dakar. Dans sa vocation de restructurer l'environnement pour un meilleur accès au système bancaire, le PAME a suscité la création de 25 Fonds de caution mutuelle et a déjà reçu 76 dossiers de demande de financement. Tous ces projets sont financés ou en instance de l'être pour un montant global de près de 149,5 Millions de Francs CFA. Compte tenu des remboursements anticipés, l'AGETIP a enregistré un taux de recouvrement de près de 100%⁶.

L'AGETIP intervient dans la formation, en contribuant à augmenter le savoir-faire de la main-d'œuvre non qualifiée et donc la compétitivité des entreprises. A travers la création d'emplois l'AGETIP tend à améliorer la qualité de la vie, elle a même initié un Programme de Nutrition Communautaire qui est en cours. Toutefois, elle ne peut servir de panacée à l'absence de croissance économique, d'autant plus que l'état d'exécution des projets indique la composante projets productifs est insignifiante par rapport à la masse globale des investissements réalisés. De plus, les actions mises en œuvre n'ont fait jusqu'ici l'objet d'aucune évaluation analytique ex post ; celle-ci aurait permis de connaître avec précision leur impact sur la situation des pauvres.

A côté des programmes d'emploi, l'Etat compte également sur les Organisations Communautaires de Base (OCB) dans la lutte contre la pauvreté. Ce sont essentiellement des Associations Sportives et Culturelles (ASC), des Groupements d'Intérêt Economique (GIE), des associations de ressortissants, des groupements de femme, etc.

⁶ Ndiaye, A., Lutte contre la pauvreté urbaine. Quels rôles pour les municipalités ? Dakar, 6 et 7 Octobre 1994, pp 13-14

Les plus dynamiques apparaissent être les ASC. En effet, elles sont dotées d'une très forte capacité de mobilisation en particulier en direction des jeunes.

En outre, les municipalités à travers la réalisation d'infrastructures sanitaires (financées à 50% par l'AGETIP), l'assistance aux populations démunies participent aux côtés de l'Etat à la lutte contre la pauvreté.

A.3) Les programmes de vaccination

Initiés par l'Etat du Sénégal avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), ils ont démarré en 1988 et ont couvert l'ensemble du territoire. Les programmes de vaccination visent essentiellement à protéger les enfants de 0 à 23 mois et les femmes en âge de procréer contre certaines maladies telles que la tuberculose, la rougeole, la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la poliomyélite et la fièvre jaune. La vaccination antitétanique (vat) sert à immuniser les mères contre le tétanos et à prévenir le tétanos néonatal. Les femmes enceintes en consultation prénatale sont ciblées par la vat. La couverture vaccinale de ces femmes a connu une amélioration. En effet selon les Enquêtes démographique et de santé (EDS II et III) elle est passée de 53% à 66% sur la période 1992-1997.

Egalement les résultats de l'Evaluation des Objectifs Intermédiaires (EOI) de 1996 montrent une amélioration de la couverture vaccinale des enfants. Les résultats par antigène pour les 13-23 mois sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Pourcentage d'enfants âgés de 12-23 mois vaccinés avant l'âge de 12 mois avec le carnet de visite

	1992 EDS-II	1996 EDS-III	Vaccination(en %)
BCG	67	83	+ 24%
DTC 3	37	61	+ 65%
VPO3	37	61	+ 65%
Rougeole	31	51	+ 65%
Fièvre jaune	00	45	+ 50%

Source : DPS Situation économique et sociale du Sénégal, édition 1998.

Des efforts restent à faire même si les maladies du Programme Elargi de Vaccination (PEV) sont en net recul. En effet seul le BCG (tableau 3) a atteint l'objectif de 80% de couverture pour les 6 antigènes visés par le PEV (vat, bcg ,dte ,vpo , rouvax, fièvre jaune). Il est même prévu d'étendre le PEV à l'hépatite.

Au total, les actions de lutte contre la pauvreté mises en œuvre par le Gouvernement ont généré des résultats mitigés. Pour la plupart, elles sont antérieures à l'ESP. Ce faisant le gouvernement a initié des stratégies avant l'établissement d'un profil de pauvreté (le premier profil a été réalisé en 1992) ; celles-ci alors ne pouvaient au mieux que conduire à des résultats mitigés. Ces derniers en disent long sur l'impertinence de leurs options. En outre, les actions élaborées sont difficilement reproductibles et concentrées dans les zones urbaines alors que la pauvreté de masse est rurale. Elles se caractérisent ainsi, par leur capacité très limitée à améliorer la situation des pauvres. Il s'y ajoute que, non seulement elles sont dépourvues d'instruments pour évaluer leurs activités mais encore la multiplicité de leurs objectifs rendrait la tâche ardue à l'évaluateur.

L'absence d'évaluation analytique a fait qu'elles étaient moins regardantes sur la pertinence de leurs options. En effet, elles étaient conscientes du fait que toute évaluation ou tentative d'évaluation de leurs activités serait renvoyée aux calendes grecques. Face à cette situation, il semble que les stratégies ont profité davantage aux non pauvres. Ce faisant ceux à qui sont destinés les programmes ont en réalité tiré peu de bénéfices. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les « sans voix » ont été tout le temps victimes des soi-disant programmes élaborés à leur intention.

Les réponses infructueuses de cette première génération de politiques de lutte contre la pauvreté a fini de convaincre l'Etat et ses partenaires de promouvoir une stratégie nouvelle, à la fois plus globale et plus structurelle pour un développement humain durable.

A.4) Vers une stratégie opérationnelle de lutte : le Programme National de Lutte contre la Pauvreté

A la suite du constat d'échec qu'ont suscité les solutions apportées, à la paupérisation, à la dégradation du tissu social ; il s'est manifesté une tendance à l'approfondissement de la réflexion sur la pauvreté et sur des issues durables à la situation de blocage de l'économie et de la société dans son ensemble. Cette préoccupation s'est traduite à travers le Programme National de Lutte contre la Pauvreté (PNLP) mis en place en 1995.

L'objectif du PNLN est d'éradiquer la pauvreté. En réalité, celui-ci est indissociable des objectifs plus globaux poursuivis par l'Etat au niveau économique et social. Cette volonté politique apparaît clairement dans le IX^{ième} Plan d'Orientation pour le Développement Economique et Social (PODES : 1996-2001), dont le PNLN est un programme transversal, puisque son objectif final est bien d'élever la productivité de la nation et de favoriser un développement durable. C'est pourquoi le gouvernement entend combattre la pauvreté en formulant une stratégie permettant de contribuer graduellement à la réalisation des objectifs de développement humain durable.

Les objectifs du PNLP, regroupés en 5 composantes, sont :

- ◆ l'accroissement des revenus et la création d'emplois à travers la microentreprise (composante1),
- ◆ l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base par la mise en place d'infrastructures communautaires (composante2),
- ◆ La promotion économique des femmes (composante3),
- ◆ Le renforcement des capacités des collectivités de base et l'amélioration du système de suivi des conditions de vie des ménages (composante 4),
- ◆ Le filet de sécurité (composante5),

La lutte contre la pauvreté ainsi, est conçue non en termes de bienfaisance/assistance mais en termes de protection sociale privée/publique. En effet, la démarche du PNLP semble trancher d'avec une orientation d'assistantat. Désormais même s'il est prévu des filets de sécurité en direction des catégories nécessitant une assistance (le Fonds d'Assistance Ponctuelle et d'Urgence), le PNLP privilégie le renforcement des capacités des populations pour leur permettre de se prendre en charge elles-mêmes. En effet selon Paul Marc Henry « Une transfusion de sang ne peut à elle seule guérir une anémie. L'essentiel est d'essayer d'aider le malade à se rétablir en renforçant sa capacité de produire des globules rouges »

En outre, le PNLP met l'accent sur la génération d'activités productives et la création de revenus pour les populations. Pour cela, elles doivent être au cœur de telles activités, il s'agit notamment des travaux à Haute Intensité de Main-d'Oeuvre (HIMO) dont l'AGETIP a déjà testé l'opérationnalité. Ces activités devront couvrir tous les secteurs : l'industrie, l'agriculture au sens large et les services.

Cette approche du programme se justifie par le fait qu'il est avéré que la pauvreté ne peut-être durablement réduite, voire éradiquée sans une croissance soutenue de l'économie nationale. C'est à une telle condition que d'une part les populations verront leurs possibilités d'obtention d'un revenu durable s'accroître et que d'autre part la nation pourra disposer de richesses suffisantes à redistribuer.

Le PNLP de par son approche globalisante peut procurer nombre de satisfecit dans l'éradication de la pauvreté. En effet, il s'appuie sur la mobilisation de toutes les forces vives de la nation (ONG, GIE, OCB) sur l'assistance des agences spécialisées du système des Nations Unies (Le Programme des Nations Unies pour le Développement, le Bureau International du Travail, le Programme Alimentaire Mondial) et sur un ciblage systématique pour l'ensemble de ses actions.

Toutefois, il n'est pas redondant de rappeler que le PNLP ne semble pas se protéger des lacunes dont ont souffert les stratégies élaborées jusqu'ici. En effet, il ne prévoit aucune évaluation analytique ex post des projets devant être réalisés ; celle-ci d'ailleurs, serait difficile à faire en raison de la multiplicité de ses objectifs. Sans doute, il serait malvenu de faire ne serait-ce qu'une esquisse de bilan des actions du PNLP alors que sa mise en place est loin d'être effective. Mais comme les mêmes causes entraînent les mêmes effets, il serait judicieux d'examiner dès à présent la question de l'évaluation analytique de toutes les stratégies du PNLP. Cette démarche va renforcer davantage ses chances de succès puisqu'elle augmentera la pertinence et l'efficacité des actions futures.

Mais faudrait-il encore que la question de l'évaluation analytique des programmes naguère reléguée au second plan soit au cœur des priorités du PNLP.

B) Les stratégies de la Banque Mondiale

C'est dans le Rapport sur le Développement dans le Monde de 1990 intitulé «pauvreté» que la Banque Mondiale a exposé les grandes lignes d'une stratégie de lutte contre la pauvreté fondée sur l'expérience des pays en développement. « C'est une stratégie à deux composantes d'égale importance. La première consiste à mettre à profit ce que le pauvre a le plus en abondance ; à savoir sa force de travail. La seconde consiste à assurer aux pauvres un minimum de services sociaux, parmi lesquels les soins de santé primaires revêtent une importance particulière ». Sur la base de ces recommandations, la Banque Mondiale a financé au Sénégal un Programme de Développement des Ressources Humaines (PDRH) comprenant 2 volets.

***Le PDRH1**

D'un montant global de 35 millions de dollars US (soit environ 9,3 milliards de FCFA), le PDRH1 démarré en 1992 couvre les domaines de la maîtrise de la croissance démographique (10 millions de dollars US soit environ 2,65 milliards de FCFA), le renforcement du système de districts sanitaires et la capacité de gestion des services techniques du ministère de la santé (25 millions de dollars US soit environ 6 milliards de FCFA).

Le PDRH1 a pour objectifs la valorisation de la condition des femmes grâce à des cours d'alphabétisation pour adultes, la construction de cases-foyers, l'appui aux groupes de femmes, la distribution de médicaments et le contrôle local du recouvrement des coûts.

Pour le volet population, le PDRH1 prévoit l'extension du programme de planning familial à 350 postes de santé, en complément de l'appui de l'Agence des Etats Unis pour le Développement International (USAID) et du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) et du concours du secteur privé. Son objectif est porter le taux de prévalence contraceptive de 3,5% en 1991 à 22% en l'an 2000.

Quant au volet santé, il envisage d'augmenter de 30% le nombre de postes de santé, essentiellement dans les régions de Dakar (31 postes) Thiès (10 postes) et Diourbel (5 postes).

Le PDRH1 s'est achevé en 1996 avec des résultats en deçà des objectifs fixés. Si ses objectifs demeurent l'amélioration des conditions de vie des femmes par le biais de l'alphabétisation, l'expansion de l'accès aux services de santé ; l'état d'avancement du projet toutefois indique le niveau d'exécution reste faible. Seuls les investissements touchant les centres de santé ont été réalisés à plus de 50%. Le programme de planning familial semble connaître quelques difficultés, liées à un retard dans la formation des agents et la fourniture des équipements adéquats.

***Le PDRH2**

Le PDRH2 a démarré en 1994 pour une période de 4ans. Le financement étranger global de ce projet est de 75 millions de dollars US (soit environ 19.8 milliards de FCFA) dont 40 millions de dollars US sont assurés par la Banque Mondiale. L'objectif principal est de porter le taux de scolarisation élémentaire à 65% d'ici fin 1998. C'est pourquoi, il mène ses actions sur la base d'un ciblage régional. Cette approche permet d'atteindre un plus grand nombre de pauvres. Il prend fin au plus tard en 2001.

- Si le PDRH est pertinent en soi, son impact sur les pauvres reste méconnu puisque ses actions n'ont fait jusqu'ici l'objet d'aucune évaluation analytique. Une autre limite de ce projet est la faible participation des populations dans la conception des stratégies. Concernant le planning familial, par exemple si le niveau de connaissance de la contraception est très élevé (parmi les femmes actuellement en union, 83% connaissent au moins une méthode de contraception moderne) ; son utilisation actuelle par contre (8%)⁷ reste dérisoire du fait des traditions de valorisation de la fécondité difficile à vaincre. Pour une meilleure efficacité des actions en directions des populations démunies, un travail de sensibilisation s'avère précieux afin d'établir un partenariat entre elles et les responsables des projets.

C) Les stratégies des Organisations Non Gouvernementales (ONG)

Les ONG œuvrent au Sénégal depuis la sécheresse du début des années 1970. Leur action est déterminante dans la lutte contre la pauvreté au Sénégal et au-delà dans la problématique du développement. Les ONG fournissent un travail à la base en ciblant particulièrement les catégories sociales telles que les femmes, les enfants, les milieux ruraux notamment, confrontés à des problèmes de revenus monétaires suffisants, pour faire face. Cette situation trouve son origine dans l'absence d'activités productives fiables mais aussi dans celle d'un encadrement efficace.

A ce titre, les ONG Environnement et Développement du Tiers-Monde (ENDA Tiers-Monde), et le Fonds Chrétien pour l'Enfance ont joué un rôle déterminant dans la promotion des communautés à la base.

⁷ Koudhi, M., Sénégal vers un développement humain durable stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, 11 Novembre 1994, pp18-19.

Le Fonds Chrétien pour l'Enfance fournit une assistance (vivres, soins de santé, droits de scolarité) à des enfants pauvres de Dalifort, quartier flottant situé à la périphérie de Dakar, sur la base d'un ciblage systématique. Ce faisant, les personnes pouvant prétendre à l'assistance sont définies à partir d'une liste prioritaire établie par la communauté : les bénéficiaires définissent eux-mêmes la pauvreté. Les critères à remplir varient donc en fonction des perceptions et de la situation de chaque communauté. A Dalifort les enfants susceptibles de bénéficier de cette aide sont par ordre de priorité, les orphelins, les enfants dont le père est chômeur, les handicapés et ceux dont le revenu mensuel est inférieur à 14000 francs CFA⁸. Ensuite un assistant social se rend aux domiciles des familles ayant sollicité une aide pour s'assurer de la véracité de leurs déclarations.

Pour les enfants ayant cessé d'aller à l'école, une formation professionnelle dans divers métiers est prévu par le projet.

L'action de Enda, une ONG internationale, avec ses nombreux démembrements (Enda santé, Enda éducation, Enda écopole) reste sans contexte la meilleure sur le plan de l'organisation des activités. Elle s'appuie sur l'expérience populaire pour rendre compte du phénomène de la pauvreté en vue d'élaborer des stratégies plus efficaces. Ce faisant, Enda intervient dans un champ d'activités diversifiées comme l'appui et la mise en place de programmes de santé primaires, la recherche sur l'aménagement de l'espace urbain, des actions pour les jeunes de la rue, la protection des cultures et de l'environnement...

De plus, Enda a développé une «école de la rue» qui consiste à donner principalement dans les bidonvilles de Dakar «des formations de coin de rue» destinées à ceux et celles qui sont en marge du système éducatif officiel.

Enda s'érige ainsi en un véritable acteur du développement, en participant activement au débat sur les politiques économiques et sociales. De plus, Enda fait de la recherche appliquée sur la base d'une approche participative. Malgré l'absence d'évaluation des multiples actions de Enda sur la situation des pauvres ; il semble, au vu de sa méthodologie d'approche, que ses actions ont de fortes chances d'améliorer la situation des pauvres.

Les actions des ONG, en réalité, s'érigent en une panoplie de politiques d'assistance financière et humanitaire. Par ailleurs, les ONG sont essentiellement financées par des bailleurs de fonds dont la stratégie est de contourner le pouvoir central. Cela se justifie par la perte de crédit de L'Etat auprès des populations et des bailleurs de fonds, à la baisse des investissements publics, au désengagement de L'Etat et aux besoins sans cesse croissants des populations. Ce faisant, une partie importante des ressources du développement leur est attribuée. Dès lors, il apparaît une multiplicité d'intervenants, parfaitement mobiles sur le terrain et ne coopérant pas toujours avec efficacité. Cette situation avait conduit les pouvoirs publics à recommander la constitution aux niveaux régional et départemental de cellules inter- projets présidées par le gouverneur ou le préfet. Cependant, ces instances ne fonctionnent pratiquement pas, sinon de façon très irrégulière.

⁸ Banque Mondiale, Sénégal, Evaluation des conditions de vie, rapport No 12517SE, 4 Avril 1994, p64.

Pourtant, les ONG apparaissent encore comme incontournables dans la dynamique du « moins d'Etat » qui se poursuit. C'est pourquoi, il est devenu nécessaire d'appréhender avec précision leur capacité à peser sur les multiples déficits auxquels sont confrontés les populations. Pour sa part le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a appuyé, l'organisation de nombreux séminaires pour jauger et améliorer les capacités des ONG. Cette entreprise, aboutira espérons-le, à des résultats concluants. Ceci, d'autant que l'Etat, à travers le PNLP, a bien senti la nécessité de les associer dans sa croisade contre la pauvreté.

Conscientes de leur rôle et désireuses de réaliser la pleine mesure de leurs ambitions (participer au débat sur les politiques économiques et sociales et à l'élaboration des politiques de développement) ; les ONG du Sénégal ont mis sur pied le Conseil des ONG d'Appui au Développement (CONGAD) traduisant leur désir de se fédérer. Ce faisant, les actions des ONG pourraient être mieux coordonnées et planifiées et leurs impacts appréciés à leur juste valeur.

Section 2 : **Travaux empiriques d'évaluation de stratégies**

Dans la littérature sur la pauvreté, si l'analyse du phénomène occupe une place de choix, la question de l'évaluation des stratégies de lutte est quelque peu reléguée au second plan. Pourtant, elle revêt une importance capitale pour une connaissance précise de l'impact des stratégies sur les pauvres.

A côté de l'évaluation qualitative, essentiellement descriptive, l'évaluation analytique permet de mesurer l'impact sur les pauvres des programmes mis en œuvre.

Des travaux récents ont porté sur l'évaluation de stratégies de lutter de la pauvreté, à présent nous allons les présenter.

A) L'application de la méthode de décomposition du multiplicateur de la Matrice de Comptabilité Sociale (MCS)

E.Thorbecke et H.S.Jung ont présenté (1996) la méthode de décomposition du multiplicateur de la MCS ayant comme point focal l'atténuation de la pauvreté. Cette décomposition considère les mécanismes et les relations divers à travers lesquels l'output du secteur productif contribue à atténuer la pauvreté à l'intérieur du système socio-économique représenté par la MCS. Ce faisant, les auteurs ont simulé un accroissement de l'offre de produits pour en déduire l'impact sur les mesures de pauvreté.

L'application de la technique de décomposition a montré que l'impact d'une variation de la demande d'une activité de production donnée j sur la réduction de la pauvreté dépend surtout des gains de revenus allant vers les divers groupes de ménages et de la sensibilité des mesures de pauvreté retenues (les mesures P_α de Foster-Greer-Thorbecke) à ces gains de revenus.

Les effets de réduction de la pauvreté du groupe spécifique générés par la croissance du secteur j ont été agrégés à travers les différents groupes pour les effets totaux de réduction de la pauvreté.

Le cas étudié en Indonésie révèle que le secteur agricole et celui des services contribuent le plus à l'atténuation de la pauvreté totale que le secteur industriel. Une clé d'implication politique est que le capital humain des pauvres doit être accru s'ils ne veulent pas rester en marge du processus d'industrialisation.

B) L'évaluation d'un programme de salaires de deux pays

Martin Ravallion (1998) réalise une évaluation des programmes salariaux dans deux pays, l'un à revenu moyen et l'autre à revenu faible.

D'abord il avance que les programmes de salaires ont pour objectif de réduire la pauvreté en fournissant des rémunérations de faible revenu à ceux qui en ont besoin. Mais, ils sont relativement complexes et difficiles à évaluer. Initiés généralement par l'Etat, l'évaluation de ces programmes permet d'estimer la part des dépenses publiques dont bénéficient les pauvres. Ce faisant, le ratio coût-efficacité (défini ici comme le rapport du gain net des pauvres à la dépense publique totale) peut être décomposé en plusieurs variables pouvant être estimées à partir des données disponibles. Ici, l'auteur suggère une décomposition parmi les possibilités existant. Il estime que son objectif est uniquement de fournir un exemple de méthode d'évaluation facilement adaptable à des circonstances spécifiques. Cela se traduit par l'emploi d'outils analytiques simples dont le montant du budget du programme cofinancé par l'Etat et des privés, les rémunérations des pauvres et des non pauvres, le rapport des rémunérations des pauvres aux rémunérations totales.

Ravallion a utilisé, pour des objectifs pédagogiques, des programmes qui sont des versions de ceux découverts dans la pratique. L'un est pour un pays à revenu moyen dans lequel le sous-emploi s'est accru considérablement à la suite de la stabilisation macroéconomique et des réformes. Quant à l'autre programme de salaires, il est celui d'un pays à faible revenu frappé par une grande sécheresse.

Par des calculs approximatifs du ratio coût-efficacité, il trouve que le coût, du gain d'un dollar US des pauvres est de 2,5 dollars US dans les 2 cas ; bien que les composantes des coûts soient tout à fait différentes avec des gains plus élevés dans les salaires courants du pays à faible revenu ; reflétant son intensité du travail plus forte. Les coûts du gain d'un dollar US dans les salaires courants sont de 5 dollars US et de 3,5 dollars US respectivement pour le pays à revenu moyen et pour celui à faible revenu.

Pour améliorer les bénéfices des pauvres dans les 2 cas, il préconise des changements de conception comme par exemple l'utilisation à une échelle plus grande des méthodes de production intensives en travail.

Ce type d'évaluation est surtout utilisé en période de crise, quand on ne dispose pas d'assez de temps pour réaliser une évaluation rigoureuse. Qui plus est, il peut aider les pouvoirs publics dans la conception des programmes notamment pour cibler les régions dotées d'une intensité du travail plus forte. Toutefois, en aucune façon, il ne saurait se substituer aux méthodes d'évaluation rigoureuses.

C) **L'évaluation du Programme Alimentaire pour l'Education du Bangladesh (FFE)**

Martin Ravallion et Quentin Wondou (1998) ont étudié le Programme Alimentaire pour l'Education du Bangladesh. D'abord, ils estiment que la décentralisation des décisions portant sur le programme de placement est ordinaire et compréhensible ; étant donné le coût administratif potentiellement élevé des décisions centralisées. En effet, il semble que les administrations municipales et les communautés locales semblent mieux connaître ceux qui ont le plus besoin de l'aide provenant du programme de placement. Toutefois, la décentralisation complète semble sortir de l'ordinaire, plus particulièrement le centre garde un large contrôle sur le ciblage des zones géographiques.

Les auteurs soutiennent que la décentralisation partielle des décisions portant sur le programme de placement a permis la création d'un contrôle et celle de variables utiles pour l'identification des bénéficiaires. Ainsi des contrôles convenables pour d'importantes caractéristiques géographiques de l'action sociale déterminent les décisions du centre portant sur le programme.

Le modèle du programme de placement utilisé comprend deux équations. La première décrit les déterminants du gain de bien-être individuel. Ce sont l'allocation ou le placement destiné au bénéficiaire, les caractéristiques de son ménage et celles de sa région. L'allocation est supposée endogène et les différentes caractéristiques exogènes. Quant à la seconde équation, elle décrit les variables explicatives de l'allocation individuelle qui sont les caractéristiques du ménage du bénéficiaire et sa position géographique (cette variable indique si le ménage réside ou non dans la région d'installation du programme). Le système formé par les équations (1 et 2) est ensuite estimé.

Pour illustrer l'approche le modèle de placement, décrit ci-dessus, a été appliqué au Programme Alimentaire du Bangladesh pour l'Education (FFE). L'objectif du Programme Alimentaire était d'augmenter la présence scolaire des enfants pauvres. Pour ce faire, des rations de riz ou de blé étaient fournies aux ménages ciblés ; afin d'inciter les parents à envoyer leurs enfants à l'école. Chaque ménage sélectionné a droit à 15 kilogrammes de riz ou de blé par enfant et par mois. Pour recevoir leurs rations les élèves doivent être présents à 85% des classes par mois. Au troisième jour de chaque mois, le directeur établit la liste des ayants droit à la ration sur la base du critère de présence fixé. Après quoi les rations leur sont distribuées.

En utilisant la méthode de régression multiple, Martin Ravallion et Quentin Wondou ont mesuré l'impact du Programme Alimentaire de l'Education du Bangladesh, appliqué dans les différentes régions, sur la présence scolaire. Ils sont parvenus à la conclusion selon laquelle, les différents programmes régionaux avaient des impacts importants et significatifs sur la présence scolaire des enfants pauvres. Sur des points importants, l'effet stimulateur du programme (l'octroi de la ration de riz ou de blé à la famille de l'élève) a permis une hausse de 24% de la présence à l'école lors des jours ouvrables.

Conclusion

En définitive, si les stratégies de lutte contre la pauvreté appliquées au Sénégal sont pertinentes en soi, aucune évaluation analytique de leur impact sur la situation des démunis n'a été réalisée jusqu'ici. Même le PNLP semble souffrir de cette lacune, puisqu'aucune évaluation des stratégies n'est envisagée dans le rapport consacrant sa mise en place.

Il est vrai que la question de l'évaluation des stratégies est épineuse ; car elle peut entraîner la remise en question de toute une politique gouvernementale en direction des pauvres. Ce genre de situation est de nature à disqualifier les orientations économiques et sociales de l'Etat. Pourtant, les méthodes d'évaluation analytique se révèlent des outils précieux à la décision pour tous les gouvernements dont la priorité des priorités est l'éradication de la pauvreté ou à défaut son atténuation. C'est pourquoi, elle apparaît comme un mal nécessaire.

Au demeurant l'application des méthodes d'évaluation analytique dans les pays en développement, peut se heurter soit à l'absence de cadre d'analyse, soit à l'inexistence d'instruments de suivi des conditions de vie. Bien souvent les enquêtes réalisées sur les ménages sont des instantanés.

**Chapitre 3 : Cadre
d'analyse des effets d'un
accroissement de l'offre
de produits sur les
mesures de pauvreté**

Introduction

Ce chapitre est consacré à la présentation de la méthode de décomposition du multiplicateur de la Matrice de Comptabilité Sociale (MCS) que nous utilisons pour analyser les effets d'une augmentation l'offre de produits, à la suite d'un accroissement de la demande, sur les mesures de pauvreté. Il comprend deux sections. La première présente le cadre conceptuel et la procédure de décomposition. La seconde est consacrée à la prise en compte des effets de pauvreté dans la procédure de décomposition.

Section 1 : **Le cadre conceptuel d'analyse et la procédure de décomposition**

L'objectif de cette recherche rappelons-le, est d'évaluer l'efficacité relative des activités de production à lutter contre la pauvreté au Sénégal. A cette fin, nous appliquons la méthode de décomposition du multiplicateur de la MCS ; celle-ci peut être assimilée à une photographie de l'économie à un moment donné.

A) **La présentation de la MCS**

Une MCS se présente sous la forme d'une matrice carrée où, pour une année donnée, sont enregistrés des flux comptables (ou transactions) de recettes et de dépenses. Les recettes sont enregistrées en ligne (indice i) et les dépenses en colonnes (indice j). L'intersection de la ligne i et de la colonne j définit l'élément général de la MCS noté t_{ij} , et qui constitue à la fois la dépense du compte j et la recette du compte i . La cohérence interne de la MCS est vérifiée du fait que, pour chaque compte, le total des recettes est égal à celui des dépenses. De plus la MCS est le cadre comptable des Modèles Calculables d'Equilibre Général (MCEG).

La MCS permet de synthétiser en un tableau unique l'ensemble des transactions réalisées entre les différents agents économiques ; et constitue de fait une synthèse du Tableau des Entrées Sorties (TES) et du Tableau Economique d'Ensemble (TEE).

Davantage utilisée par les économistes anglo-saxon, elle a été développée à partir des années 1970 pour les besoins spécifiques de la politique du développement, en particulier pour traiter les problèmes liés à l'emploi, et à la distribution des revenus (Pyatt et Thorbecke 1976).

L'intérêt majeur de la MCS est de représenter de manière synthétique l'ensemble des interrelations entre l'emploi, la distribution du revenu et la structure de la production. Pour cela, elle s'appuie sur une description détaillée des comptes de production par branches, d'un compte de facteurs de production et des comptes des secteurs institutionnels. Cette représentation peut donner lieu à des classifications détaillées des facteurs de production et des comptes des secteurs institutionnels permettant d'aller au-delà d'une simple description de la formation du revenu disponible à partir de la répartition primaire et de la politique de redistribution de l'Etat. La MCS par conséquent, de par sa nature, embrasse simultanément plusieurs concepts au triple plan microéconomique, mésoéconomique et macroéconomique.

Pour les années 1992 et 1996, deux MCS sont construites au Sénégal ainsi que la maquette de la Matrice de Comptabilité Régionale (MCR) de la région de Tambacounda. Au demeurant, c'est en 1990 que la première MCS du Sénégal fut réalisée. Elle a été relativement petite avec seulement 33 comptes. Les MCS de 92 et de 96 sont d'envergure plus importante avec 83 comptes. Nous pouvons, ainsi distinguer les comptes des branches d'activités (comptes 1 à 31). En raison de la relation bi-univoque branches/produits en vigueur dans la MCS, la désagrégation faite sur les branches est la même que celle effectuée sur les produits ; ainsi le nombre de branches d'activités et de produits est identique (comptes 32 à 62).

Les facteurs de production retenus sont le capital (compte 63) et le travail (compte 64). Les institutions regroupent les entreprises (compte 65), l'Etat (compte 81) et les ménages (comptes 66 à 80). Ces derniers ont été désagrégés sur le plan spatial (Dakar, les Autres Centres Urbains et le Milieu Rural) et classés selon le quintile croissant de revenus.

Par ailleurs, au Sénégal la tendance est de plus en plus à la construction des matrices de comptabilité régionale (projet en cours à Tambacounda) et de comptabilité rurale (construite par El Hadji Adama Touré pour la vallée du fleuve Sénégal).

Une fois le cadre conceptuel d'analyse présenté, nous exposons maintenant la procédure de décomposition du multiplicateur de la MCS.

B-) La méthode de décomposition du multiplicateur de la MCS

La méthode de décomposition du multiplicateur de la MCS, consiste à transformer la MCS en une matrice des multiplicateurs. Celle-ci est utilisée pour mener différentes analyses notamment l'examen des effets de l'injection d'unités monétaires dans les produits, dans les dépenses des agents économiques.

Pour transformer la MCS en une matrice des multiplicateurs il faut procéder comme suit.

a) Répartir la MCS, en comptes endogènes et en comptes exogènes. Généralement les comptes Etat, reste du monde et accumulation sont supposés exogènes. Cette hypothèse reste dans notre travail.

Pour les comptes endogènes, toute variation du revenu (production) entraîne un changement dans les dépenses ; tandis que pour les comptes exogènes les variations des dépenses sont indépendantes de celles du revenu.

b) Construire la matrice des transactions ; elle regroupe uniquement les comptes endogènes, elle est carrée comme la MCS. La matrice des comptes endogènes ou matrice des transactions est exprimée sous forme de flux monétaires.

c) Transformer la matrice des transactions en une matrice des propensions moyennes des dépenses (A_n) en divisant chacun de ses éléments par le total de la colonne correspondante. La matrice (A_n) est exprimée sous forme de ratio ; le total de chaque colonne étant égal à l'unité. Il découle de la définition de (A_n) que, dans la matrice des transactions chaque revenu total endogène y_n est calculé comme suit :

$$y_n = A_n \times y_n + x \quad (1)$$

y_n représente le vecteur des variables endogènes,

x représente le vecteur des variables exogènes,

La matrice des multiplicateurs comptables M_a est dérivée de l'équation (1) Pyatt et Round (1979) ainsi :

$$y_n = (I - A_n)^{-1} \times x = M_a \times x \quad (2)$$

I représente la matrice unité.

La matrice des propensions moyennes (A_n) suppose cependant que l'élasticité revenu de la demande est l'unité. Les propensions moyennes à dépenser sont remplacées par les propensions marginales (A Parikh et E Thorbecke 1996).

Ce faisant, nous obtenons la matrice des propensions marginales, soit C_n . Si nous exprimons les variations du revenu dy_n résultant des variations des injections dx nous avons :

$$dy_n = C_n \times dy_n + dx = (I - C_n)^{-1} \times dx = M_c \times dx \quad (3)$$

La matrice M_c a été dénommée matrice des multiplicateurs à prix fixes ou constants. En effet, il est supposé que dans le système économique décrit par la MCS le plein emploi des facteurs de production n'est pas encore atteint, si bien que toute augmentation de l'offre de biens et de services sera satisfaite sans un accroissement des prix. Comme nous sommes dans l'impossibilité de calculer les propensions marginales, nous allons supposer qu'elles sont égales aux propensions moyennes des dépenses. Ce qui nous permet d'écrire :

$M_c = M_a$ et donc nous obtenons :

$$dy_n = M_a \times dx \quad (4)$$

d) Une fois obtenue la matrice des multiplicateurs à prix fixes, nous allons procéder à l'examen des effets d'une augmentation l'offre de produits, à la suite d'un accroissement de la demande de 100 unités monétaires, sur les revenus moyens des ménages. Pour ce faire, nous isolons M_{a42} la sous-matrice de M_a qui met en relation les groupes de ménages et les produits.

E.Thorbecke et H.S.Jung (1996) ont montré que la sous matrice M_{a42} est le produit de la matrice R (matrice des effets d'interdépendance) et de la matrice D (matrice des effets distributifs)

$$M_{a42} = R \times D \quad (5)$$

les dimensions des matrices sont :

M_{a42} : groupes de ménages- produits, (3, 31)

D : groupes de ménages-produits, (3, 31)

R : groupes de ménages- groupes de ménages, (3, 3).

Les multiplicateurs à prix fixes et les effets distributifs correspondant à chaque couple de produit et de groupe de ménages peuvent être obtenus directement des matrices M_{a42} et D respectivement.

Pour dériver les effets d'interdépendance, E. Thorbecke et H.S.Jung (1996) ont adopté la procédure suivante. En notant que les matrices M_{a42} et D ont la même dimension et que la matrice R est carrée, ils ont défini :

$$r_{ij} = \frac{m_{ij}}{d_{ij}} \quad (6)$$

où m_{ij} est un élément de M, d_{ij} un élément de D, et le scalaire r_{ij} représente les effets de la matrice R sur un d_{ij} spécifique.

Les r_{ij} sont considérés comme les effets d'interdépendance de l'activité j de production sur le groupe de ménages i.

De (6) nous tirons :

$$m_{ij} = r_{ij} \times d_{ij} \quad (7)$$

Après avoir présenté la procédure de décomposition du multiplicateur de la MCS et l'analyse que nous allons effectuer (à savoir l'examen de l'impact des effets d'une augmentation l'offre de produits, à la suite d'un accroissement de la demande de 100 unités monétaires, sur les revenus moyens des ménages) ; nous allons étudier les effets distributifs et les effets d'interdépendance.

B-1) **Les effets distributifs**

Les effets distributifs constituent la totalité des revenus perçus par les ménages, au titre de la rémunération des facteurs primaires (travail et capital) utilisés dans la branche. Il s'y ajoute les revenus indirects qui résultent de l'utilisation indirecte de facteurs pour la production des inputs intermédiaires nécessaires à la production supplémentaire de cette branche et les revenus de transferts.

E. Thorbecke et H.S.Jung ont défini les effets distributifs totaux par :

$$D = (I - A_{44})^{-1} \times A_{43} \times A_{31} \times A_{12} \times (I - A_{21})^{-1} \quad (8),$$

ensuite, ils ont décomposé D en 3 composantes multiplicatives.

$$D = D_3 \times D_2 \times D_1 \quad (9)$$

$$D_3 = (I - A_{44})^{-1}$$

$$D_2 = A_{43} \times A_{31} \times A_{12}$$

$$D_1 = (I - A_{21})^{-1}$$

les dimensions des matrices sont :

D₃ groupes de ménages-groupes de ménages (3,3).

D₂ groupes de ménages-produits (3,31).

D₁ produits-produits (31,31).

Au total, les effets distributifs comprennent les effets de transfert interménages (D₃), les effets distributifs directs (D₂) et les effets distributifs résultant des relations interbranches (D₁).

Pour comparer les impacts respectifs des différentes activités productives sur la pauvreté par groupe de ménages, ceux-ci ont été identifiés pour chaque couple

produit-groupe de ménages.

Les effets distributifs de transfert interménages, sont dérivés sur la base de la propriété selon laquelle les matrices D (=D₃D₂D₁) et D₂D₁ sont de dimensions équivalentes. E.Thorbecke et H.S.Jung (1996) ont ainsi défini : $d_{3ij} = d_{ij}/d_{21ij}$,

où d_{ij} est un élément de D , d_{21ij} un élément D₂D₁ et le nombre d_{3ij} représente l'effet de la matrice D₃.

De même, les effets distributifs des relations interbranches de production pour chaque couple produit- groupe de ménages, ont été ainsi définis (E.Thorbecke et H.S.Jung 1996) :

$$d_{1ij} = d_{21ij}/d_{2ij} \quad \text{où } d_{21ij} \text{ est un élément de la matrice } D_2D_1 \text{ et } d_{2ij} \text{ un élément de } D_2.$$

L'expression d'un élément de D est tirée de (8)

$$d_{ij} = d_{3ij} \times d_{2ij} \times d_{1ij} \quad (10)$$

B-2) Les effets d'interdépendance

Les augmentations des revenus des ménages génèrent une demande additionnelle de produits satisfaite par une production équivalente de biens. Cette dernière nécessite des inputs primaires et intermédiaires produisant à leur tour un flux indirect de revenus. Les effets d'interdépendance agrègent l'impact de la vague initiale des dépenses et de leurs effets en cascades. Ils ont été définis par Pyatt et Round (1979) ainsi :

$$R = \left[I - \left(I - A_{44} \right)^{-1} \times A_{43} \times A_{31} \times A_{21} \cdot \left(I - A_{21} \right)^{-1} \times A_{42} \right]^{-1} \quad (11)$$

$$R = \left(I - DA_{42} \right)^{-1} \quad \text{en posant } A_{42} = E, \text{ nous obtenons :}$$

$$R = \left(I - DE \right)^{-1} \quad (12)$$

En remplaçant R par son expression dans l'équation (5) nous obtenons :

$$M_{a42} = \left(I - DE \right)^{-1} \times D \quad (13)$$

D'après l'équation (4), l'impact d'une variation de l'offre de produits, à la suite d'une variation exogène de la demande, (dx_2) sur les revenus des différents groupes de ménages (dy_4) peut être ainsi écrit :

$$dy_4 = M_{a42} \times dx_2 \quad (14)$$

Soient dy_{4i} un élément du vecteur dy_4 et dx_{2j} un élément du vecteur dx_2 on a :

$$dy_{4i} = m_{ij} \times dx_{2j} = r_{ij} \times d_{ij} \times dx_{2j} = r_{ij} \times d_{3ij} \times d_{2ij} \times d_{1ij} \times dx_{2j} \quad (15)$$

Section2 : Les effets de pauvreté dans la procédure de décomposition

Dans cette étape, nous prenons en compte les effets de sensibilité à la pauvreté dans la procédure de décomposition du multiplicateur exposée ci-dessus. Pour ce faire, nous allons étudier les effets de pauvreté que nous considérons être les mesures de pauvreté, les élasticités correspondant à chacune de ces mesures et les parts de pauvreté. Une fois établis les effets de pauvreté, nous allons les intégrer dans les effets multiplicatifs et dériver la variation relative de la mesure de pauvreté pour chaque produit.

A-) les mesures de pauvreté

Dans le cadre de notre recherche, nous travaillons avec les mesures de pauvreté de Foster- Greer et Thorbecke (FGT). C'est en 1985 que ces auteurs ont proposé la famille de mesures dite P_α . Où α est le coefficient d'aversion à la pauvreté, il prend les valeurs 0, 1 et 2. Plus α augmente plus l'aversion à la pauvreté est grande.

Les mesures P_α vérifient les propriétés de décomposabilité et d'additivité. Cela signifie que ces mesures peuvent s'exprimer comme une moyenne pondérée des pauvretés par sous-groupes. Si les effectifs sont constants, un accroissement de la pauvreté d'un sous-groupe augmente la pauvreté globale.

Foster Greer et Thorbecke ont retenu la spécification suivante :

$$P_\alpha(y,z) = \frac{1}{n} \times \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^\alpha \quad (16)$$

z représente le seuil de pauvreté c'est-à-dire la dépense assurant le niveau de consommation minimal,

y_i est la dépense moyenne par tête des pauvres,

n est le nombre d'individus dans la population totale,

q est le nombre de pauvres dans la population totale.

En posant $g_i = z - y_i$ nous obtenons l'expression suivante de $P_\alpha(y,z)$:

$$P_\alpha(y,z) = \frac{1}{n} \times \sum_{i=1}^q \left(\frac{g_i}{z} \right)^\alpha \quad (17).$$

Pour $\alpha = 0$ nous avons :

$$P_0(y,z) = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^0 = \frac{q}{n} \quad (18)$$

la mesure d'incidence ou le pourcentage de pauvres dans la population totale. Elle permet d'appréhender l'étendue de la pauvreté.

Pour $\alpha = 1$ nous obtenons :

$$P_1(y,z) = \frac{1}{n} \times \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right) = \frac{1}{n} \times \sum_{i=1}^q \left(\frac{g_i}{z} \right) \quad (19)$$

la mesure d'intensité moyenne ; elle évalue l'écart relatif moyen au seuil de pauvreté .

Pour $\alpha = 2$ nous avons :

$$P_2(y,z) = \frac{1}{n} \times \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^2 = \frac{1}{n} \times \sum_{i=1}^q \left(\frac{g_i}{z} \right)^2 \quad (20)$$

la mesure la sévérité de la pauvreté.

Pour calculer les mesures de pauvreté précitées, nous utilisons les seuils de pauvreté établis sur la base des dépenses totales estimées à partir des données de l'ESAM, dont la collecte des informations a duré un an (Mars 1994 -Avril 1995). Ce fut une enquête à couverture nationale avec un échantillon de 3300 ménages.

Dans l'ESAM, la définition du profil de pauvreté se fonde sur un seuil de pauvreté en termes absolus avec la «méthode de l'énergie alimentaire». Cette démarche est exactement la même que celle adoptée par l'ESP en 1991. Elle se réfère à un niveau de consommation minimal de 2400 calories par jour et par équivalent adulte. On évalue les ressources financières nécessaires à l'acquisition du panier de denrées alimentaires qui fournit cet apport calorique. Ce panier était composé de six produits : mil/sorgho, riz, arachide, pain, sucre, et huile végétale. Les montants dépensés sont ensuite divisés par les prix en vigueur dans chaque région pour déterminer les quantités d'aliments achetés. Enfin ces quantités ont été converties en équivalents caloriques au moyen des coefficients calculés par l'Office des Recherches sur l'Alimentation et la Nutrition Africaines (ORANA). Les résultats obtenus ont été, ajustés au titre de l'autoconsommation et des autres produits alimentaires. En effet, des études sur la consommation ont montré que ces produits contribuent pour 85% au nombre total de calories consommées au Sénégal (Banque Mondiale 1994). Des coefficients d'autoconsommation pour les zones rurales et urbaines ont été calculés par des enquêtes agricoles. La valeur totale de ces quantités donne les dépenses permettant d'obtenir la ration calorique minimale. A ce montant sont ajoutées les dépenses non alimentaires effectuées par les ménages qui se procurent cette ration calorique minimale sur la base des données de l'ESP.

Cette méthode de calcul du seuil de pauvreté, a été appliquée aux données de l'ESAM afin de tenir à jour le seuil estimé en 1991. Cette estimation a été améliorée grâce à une meilleure évaluation des dépenses totales qui comprennent l'autoconsommation et qui prennent en compte les fluctuations saisonnières car se fondant sur des informations collectées sur une période d'une année.

Comme entre les années 1995 et 1996, les prix ont faiblement varié (taux d'inflation de 2.9%) ainsi que les structures de l'économie et que l'ESAM a couvert le premier semestre de l'année 95 ; nous supposons que les mesures de pauvreté calculées à partir des informations fournies par l'ESAM (voir tableau 4) peuvent être reconduites pour l'année 1996. De plus, la MCS de 1996 contient des données de l'ESAM.

Tableau 4 : Seuils de pauvreté en 94-95

FCFA/hbt/mois	Seuil de pauvreté	Dépenses moyennes	Dépenses moyennes pauvres
Dakar	23.610	31.000	14.049
Autres centres urbains	12.870	15.767	8.982
Milieu rural	8.340	7.976	5.448
Sénégal	1.1760	18.800	7.976

Source : DPS un profil de la pauvreté au Sénégal.

B) Les élasticités des mesures de pauvreté

A chacune des mesures de pauvreté P_0 , P_1 et P_2 , correspond une élasticité par rapport au revenu moyen par tête que nous allons calculer.

Les élasticités de pauvreté sont supposées négatives, ainsi pour un accroissement donné du revenu des ménages pauvres, les mesures de pauvreté diminuent E.Thorbecke et H.S. Jung (1996).

L'élasticité de la mesure de pauvreté $P_{\alpha ij}$ par rapport au revenu moyen par tête de chaque groupe de ménages i résultant d'une hausse de la demande du produit j est notée $\eta_{\alpha i}$.

Sur la base de la répartition des ménages telle que définie par la MCS (les ménages de Dakar, des autres centres urbains et du milieu rural), nous calculons les élasticités de pauvreté de ces différents groupes de ménages.

Nous utilisons les formules des élasticités de pauvreté dérivées par Gaurav Datt (1998).

Pour $\alpha = 0$ nous obtenons : η_{0i}

l'élasticité de la mesure d'incidence P_0

$$\eta_{0i} = \frac{-Z}{\mu HL''(H)} \quad (21)$$

Z représente le seuil de pauvreté,

μ la consommation moyenne mensuelle par tête,

$L''(H)$ la dérivée seconde de la fonction de Lorenz.

Pour obtenir $L''(H)$, nous partons de la fonction de Lorenz pour laquelle une spécification générale est la suivante :

$L = L(p, \pi)$ elle est fonction des fréquences cumulées des effectifs et du vecteur des paramètres (estimés par la méthode des Moindres Carrés Ordinaires MCO). La fonction de Lorenz, capte toutes les informations sur les inégalités dans une population donnée. Ce faisant, elle permet de savoir si 50% de la population totale reçoivent 50% de la masse des revenus totaux (ou effectuent 50% de la masse des dépenses totales de consommation).

Nous allons estimer la fonction de Lorenz du Sénégal pour l'année 1995, à l'aide les dépenses de consommation. Nous travaillons donc avec des données en coupes instantanées.

Dans le cadre de notre travail, nous adoptons la spécification suivante de la fonction de Lorenz (Kakwani 1990)

$$L(p) = p - ap^a(1-p)^\beta \quad (22) \quad \text{avec } 0 \leq a \leq 1 \text{ et } 0 \leq \beta \leq 1$$

$L(p)$ représente les fréquences cumulées de masses,

p représente les fréquences cumulées des effectifs.

La dérivée première de cette fonction est :

$$L'(p) = 1 - ap^a(1-p)^\beta \left[\frac{a}{p} - \frac{\beta}{1-p} \right] \quad (23)$$

La dérivée seconde est :

$$L''(p) = ap^a(1-p)^\beta \left[\frac{a(1-a)}{p^2} + \frac{2a\beta}{p(1-p)} + \frac{\beta(1-\beta)}{(1-p)^2} \right] \quad (24)$$

Les paramètres de la fonction de Lorenz a , α et β seront estimés par la méthode des Moindres Carrés Ordinaires (MCO) en prenant le logarithme népérien de la fonction décrite par l'équation (22) et en régressant $\ln[p - L(p)]$ sur $\ln(p)$ et $\ln(1-p)$; ainsi nous obtenons l'équation de la fonction de Lorenz.

$$\ln[p - L(p)] = \ln a + a \ln p + \beta \ln(1-p) \quad (25)$$

Au total, la fonction de Lorenz définit une relation entre les fréquences cumulées des effectifs et les fréquences cumulées de masses sur la base des classes de dépenses mensuelles de consommation ; nous en avons défini 22. A chaque classe de dépenses mensuelles de consommation, nous associons :

le niveau moyen mensuel de dépenses de consommation par tête

le nombre d'individus, dans la population totale, effectuant ce montant de dépenses mensuelles.

Le calcul des fréquences cumulées des effectifs

Pour chaque niveau moyen mensuel de dépenses de consommation par tête, le nombre d'individus concernés est rapporté à la population totale, nous obtenons les n_i . Le cumul des fréquences des effectifs (c'est à dire les n_i) entre les différents niveaux moyens mensuels de dépenses de consommation par tête, donne les fréquences cumulées des effectifs les p_i , aussitôt sont tirés les $1 - p_i$

Le calcul des fréquences cumulées de masses

Pour chaque classe de dépenses, on calcule le produit du niveau moyen mensuel des dépenses de consommation par tête (c_i) par le nombre d'individus réalisant la dite dépense (n_i) ; nous obtenons les $n_i c_i$. Par le cumul de ces valeurs, nous dérivons la masse totale des dépenses de consommation moyenne mensuelle par tête $n c$. Pour chaque niveau moyen mensuel de dépense par tête, nous calculons le rapport $n_i c_i$ par $n c$; nous obtenons les fréquences de masses. Par le cumul des fréquences de masses à travers les différents niveaux moyens mensuels de dépenses de consommation par tête, nous obtenons les fréquences cumulées de masses $L(p)$.

Une fois la fonction de Lorenz estimée, nous remplaçons les paramètres a , α et β par leurs valeurs dans (24) et ensuite nous calculons $L''(H)$ pour les différentes valeurs de H ou P_0 et de μ sur la base de la répartition spatiale des ménages. Nous effectuons le test d'homocédasticité (test de White) pour vérifier si le modèle est ou non homocédastique. En effet, nous avons travaillé avec des données en coupes instantanées et dans le cas d'espèce, l'interprétation du Durbin Watson est sans incidence sur la significativité du modèle. C'est plutôt la probabilité critique de la statistique de Fisher qui est pertinente.

Le test se déroulera ainsi :

H_0 : erreur homocédastique

H_1 : erreur hétéroscédastique

Si nous trouvons pour la statistique de Fisher une probabilité critique supérieure à 5%, nous accepterons l'hypothèse H_0 . Dans le cas contraire (probabilité critique de la statistique de Fisher inférieure à 5%) le modèle sera hétéroscédastique et nous le corrigerons en faisant la régression par les Moindres Carrés Ordinaires Pondérés. La pondération est faite par la variable explicative à l'origine de l'hétéroscédasticité.

Les expressions des élasticités de pauvreté pour les autres valeurs de α sont les suivantes.

Pour $\alpha = 1$ nous obtenons :

$$\eta_{1i} = 1 - \frac{H_i}{PG_i} = \frac{P_{0i}}{P_{1i}} \quad (26) \quad \text{Gaurav Datt (1998)}$$

$H_i = P_{0i}$ est la mesure d'incidence du groupe de ménages i ,

$PG_i = P_i$ est la mesure d'intensité du groupe de ménages i .

Pour $\alpha = 2$ nous obtenons :

$$\eta_{2i} = 2 \left(1 - \frac{PG_i}{P_{2i}} \right) \quad (27)$$

P_{2i} représente la mesure de sévérité de la pauvreté du groupe de ménages i .

C) Les parts de pauvreté

En utilisant la définition des mesures de pauvreté, les parts de pauvreté dans la pauvreté totale ont été ainsi définies (E.Thorbecke et H.S.Jung 1996) :

$$s_{ai} = \frac{\left[\frac{q_i \left(\frac{z-y_K}{z} \right)}{\sum_{l=K} \left(\frac{z-y_l}{z} \right)} \right]^a}{\left[\frac{q}{\sum_{l=1} \left(\frac{z-y_l}{z} \right)} \right]^a} \quad (28)$$

le z au numérateur représente le seuil de pauvreté du groupe de ménages i ,

le z au dénominateur représente le seuil de pauvreté au niveau national,

y_K est la dépense moyenne par tête des pauvres dans le groupe de ménages i ,

y_1 représente la dépense moyenne par tête des pauvres au niveau national.

Pour $\alpha = 0$ nous obtenons d'après l'équation (28)

$$s_{0i} = \frac{q_i}{q} \quad (29)$$

s_{0i} représente le pourcentage de pauvres du groupe de ménages i dans la population totale pauvre.

Pour $\alpha = 1$ nous obtenons l'expression suivante de la part de pauvreté

$$s_{1i} = \frac{\left[\frac{q_i \left(\frac{z-y_K}{z} \right)}{\sum_{l=K}^q \left(\frac{z-y_l}{z} \right)} \right]}{\left[\frac{q \left(\frac{z-y_1}{z} \right)}{\sum_{l=1}^q \left(\frac{z-y_l}{z} \right)} \right]} \quad (30)$$

Pour $\alpha = 2$ nous avons :

$$s_{2i} = \frac{\left[\frac{q_i \left(\frac{z-y_K}{z} \right)}{\sum_{l=K}^q \left(\frac{z-y_l}{z} \right)} \right]^2}{\left[\frac{q \left(\frac{z-y_1}{z} \right)}{\sum_{l=1}^q \left(\frac{z-y_l}{z} \right)} \right]^2} \quad (31)$$

D) Les effets multiplicatifs modifiés

Une fois établies, les parts de pauvreté sont affectées aux effets multiplicatifs issus de la matrice des multiplicateurs à prix fixes mettant en relation les groupes de ménages et les produits M_{a42} .

Nous savons d'après l'équation (5) que $M_{a42} = R \times D$ et que l'un de ses éléments est ainsi défini : $m_{ij} = r_{ij} \times d_{ij}$ (7).

Pour intégrer dans la matrice M_{a42} , les parts de pauvreté E.Thorbecke et H.S.Jung (1996) ont défini :

$$- m'_{aij} = s_{ai} \times m_{ij} = s_{ai} (r_{ij} \times d_{ij}) = r_{aij} \times d'_{aij} \quad (32)$$

où m'_{aij} est la part du multiplicateur m_{ij} qui contribue à accroître le revenu des pauvres dans le groupe de ménages i .

$$- d'_{2aij} = s_{ai} \times d_{2ij} \quad (33)$$

où d'_{2aij} représente les effets distributifs directs modifiés ou effets distributifs directs des pauvres dans le groupe de ménages i .

$$- d'_{aij} = s_{ai} \times d_{ij} = d_{3aij} \times (s_{ai} d_{2ij}) \times d_{1aij} = d_{3aij} d'_{2aij} d_{1aij} \quad (34)$$

où $d'_{\alpha ij}$ représente la partie des effets distributifs totaux reçus par les pauvres dans le groupe de ménages i .

L'affectation des parts de pauvreté aux effets multiplicatifs et notamment aux effets distributifs permet de mieux cerner la capacité des différentes activités de production à atténuer la pauvreté. En effet, les effets distributifs plus que les effets d'interdépendance saisissent les différentes rentrées de revenus des ménages soit par les transferts (D_3) soit par les rémunérations directes (D_2) ou encore par les relations interbranches de production (D_1). Etant donné que, le facteur dont dispose en abondance les pauvres est le travail, les rémunérations y afférant sont probablement leur source de revenus la plus importante. C'est pourquoi, les parts de pauvreté sont affectées aux éléments de la matrice D_2 ($d'_{2\alpha ij} = s_{\alpha i} \times d_{2ij}$).

E) La variation relative de la mesure de pauvreté agrégée.

E.Thorbecke et H.S.Jung (1996) ont défini la variation relative de la mesure de pauvreté par produit et par groupe de ménages, à la suite d'une augmentation l'offre de produits, ainsi :

$$\frac{dP_{\alpha ij}}{P_{\alpha ij}} = \eta_{\alpha i} \times \left(\frac{dy_i}{y_i} \right) \quad (35)$$

$\eta_{\alpha i}$ est l'élasticité de $P_{\alpha ij}$ par rapport au revenu moyen par tête de chaque groupe de ménages i résultant d'une hausse de la demande pour le produit j . Nous avons exposé plus haut la méthode de calcul de $\eta_{\alpha i}$. $\overline{y_i}$ représente le revenu moyen par tête dans le groupe de ménages i .

$\overline{dy_i}$ est la variation du revenu moyen par tête résultant d'une augmentation l'offre du produit j , à la suite d'un accroissement de la demande de 100 unités monétaires.

A partir de l'équation (15), l'augmentation du revenu moyen ($\overline{dy_i}$) est liée au multiplicateur à prix fixe m_{ij} précédemment déterminé de la manière suivante :

$$\overline{dy_i} = m_{ij} \times dx_j \quad (36)$$

dx_j est la variation de l'offre du produit j générée par un accroissement de la demande de 100 unités monétaires. En remplaçant $\overline{dy_i}$ par son expression dans l'équation (35) nous obtenons :

$$\frac{dP_{\alpha ij}}{P_{\alpha ij}} = \eta_{\alpha i} \times \left(\frac{m_{ij} \times dx_j}{y_i} \right) \quad (37).$$

Comme les mesures de pauvreté FGT sont décomposables et additifs, la mesure de pauvreté agrégée par produit à travers les différents groupes de ménages s'écrit ainsi :

$$P_{\alpha j} = \sum_{i=1}^m P_{\alpha ij} \frac{n_i}{n} \quad (38)$$

où n_i est le nombre total d'individus dans le $i^{\text{ème}}$ groupe de ménages.

n est la population totale, et m le nombre total de groupes de ménages dans la MCS.

L'équation (38) devient sous forme différentielle :

$$\frac{dP_{\alpha j}}{P_{\alpha j}} = \frac{\sum_{i=1}^m dP_{\alpha ij} \left(\frac{n_i}{n} \right)}{\sum_{i=1}^m P_{\alpha ij} \left(\frac{n_i}{n} \right)} = \frac{\sum_{i=1}^m dP_{\alpha ij} \left(\frac{n_i}{n} \right)}{P_{\alpha j}} \quad (39)$$

Afin de prendre en compte, rien que les pauvres dans chaque groupe de ménages, les parts de pauvreté ($s_{\alpha i}$) sont substituées au quotient n_i/n dans chaque groupe de ménages. E.Thorbecke et H.S.Jung (1996).

Ce faisant la variation relative de la mesure de pauvreté agrégée par produit et à travers les groupes ménages est réécrite ainsi :

$$\frac{dP_{\alpha j}}{P_{\alpha j}} = \sum_{i=1}^m \left(\frac{dP_{\alpha ij}}{P_{\alpha ij}} \right) s_{\alpha i} \quad (40)$$

en remplaçant $\frac{dP_{\alpha ij}}{P_{\alpha ij}}$ par son expression de (37) nous avons :

$$\frac{dP_{\alpha j}}{P_{\alpha j}} = \sum_{i=1}^m \left(\frac{\eta_{\alpha i} m_{ij} dx_j}{y_i} \right) s_{\alpha i} \quad (41).$$

La sensibilité de la mesure de pauvreté P_{α} à une variation dans le revenu où l'effet de sensibilité à la pauvreté a été défini par E Thorbecke et H.S.Jung (1996) ainsi :

$$q_{\alpha ij} = \eta_{\alpha i} \left(\frac{dx_j}{y_i} \right) \quad (42).$$

Rappelons que $m'_{aij} = s_{ai} \times m_{ij} = s_{ai} (r_{ij} \times d_{ij}) = r_{aij} \times d'_{aij}$ (32)

et que $d'_{aij} = s_{ai} \times d_{ij} = d_{3aij} \times (s_{ai} d_{2ij}) \times d_{1aij} = d_{3aij} d'_{2aij} d_{1aij}$ (34).

En tenant compte de toutes ces définitions, nous obtenons l'expression suivante de la variation relative de la mesure de pauvreté agrégée à travers les différents groupes de ménages, et par produit.

$$\frac{dP_{aj}}{P_{aj}} = \sum_{i=1}^m s_{ai} m_{ij} \eta_{ai} \frac{dx_j}{y_i} = \sum_{i=1}^m m'_{aij} q_{aij} = \sum_{i=1}^m r_{aij} d'_{aij} q_{aij} \quad (43), \text{ et nous}$$

obtenons la formule suivante en remplaçant d'_{aij} par son expression de (34) dans (43).

$$\frac{dP_{aj}}{P_{aj}} = \sum_{i=1}^m r_{aij} d'_{3aij} d'_{2aij} d_{1aij} q_{aij} \quad (44).$$

La variation de revenu des pauvres de tous les groupes de ménages, due à une variation de l'offre du produit j peut être calculée par :

$$m_{aj} = \sum_{i=1}^m m'_{aij} = \sum_{i=1}^m s_{ai} m_{ij} \quad (45).$$

L'effet distributif d'ensemble peut être calculé par :

$$d_{aj} = \sum_{i=1}^m d'_{aij} \sum_{i=1}^m s_{ai} d_{ij} \quad (46).$$

E.Thorbecke et H.S.Jung (1996), ont montré que l'effet d'interdépendance total est le rapport de la variation totale du revenu des pauvres (m_{aj}) à l'effet distributif d'ensemble (d_{aj})

$$r_{aj} = \frac{m_{aj}}{d_{aj}} \quad (47) \text{ ce qui donne :}$$

$$m_{aj} = r_{aj} d_{aj} \quad (48).$$

Pour le produit j, l'effet total de pauvreté a été établi par Thorbecke et H.S.Jung (1996) ainsi :

$$q_{aj} = -\frac{\left(\frac{dP_{aj}}{P_{aj}}\right)}{m_{aj}} \quad (49) \text{ d'où l'on obtient :}$$

$$q_{aj} \cdot m_{aj} = -\frac{dP_{aj}}{P_{aj}} \quad (50).$$

En d'autres termes l'effet total d'atténuation de la pauvreté d'une augmentation de l'offre du produit j correspond au produit de deux éléments Thorbecke et H.S.Jung (1996)

- (i) la variation du revenu moyen des pauvres à travers les groupes de ménages(m_{aj})
- (ii) la sensibilité de la mesure de pauvreté retenue au revenu(q_{aj})

La contribution à l'atténuation de la pauvreté du produit j sera d'autant plus importante que la baisse relative de la mesure de pauvreté sera grande.

Conclusion

Ce chapitre a été consacré à la présentation du cadre d'analyse des effets d'une augmentation l'offre de produits, à la suite d'un accroissement de la demande, sur les mesures de pauvreté. Nous avons utilisé la méthode de décomposition du multiplicateur de la MCS élargie aux effets de pauvreté. Celle-ci nous a permis d'établir pour chaque produit, la variation relative de la mesure de pauvreté agrégée à travers les différents groupes à la suite d'un accroissement de l'offre.

Nous allons travailler avec la version provisoire de la MCS de 1996. Elle comprend 83 comptes parmi lesquels, les comptes Etat, accumulation et reste du monde sont supposés exogènes. Les ménages ont été désagrégés sur le plan spatial (Dakar, autres centres urbains, milieu rural) et classés selon le quintile de revenus. Nous allons agréger les comptes des ménages, si bien que nous travaillerons avec une version de la MCS comprenant 71 comptes. Nous utiliserons le logiciel Matrix Accounts Transformation System (MATS) pour effectuer l'ensemble des calculs matriciels.

Notre choix s'est porté sur la version de la MCS de 1996 en raison du fait qu'elle saisit l'ensemble des changements structurels importants intervenus au Sénégal, notamment la dévaluation du franc CFA de Janvier 1994. Il s'y ajoute que les seuils de pauvreté calculés à partir des données de l'ESAM captent les variations saisonnières ; tandis que ce n'est point le cas pour ceux obtenus à partir de l'ESP qui n'a duré que l'espace d'un trimestre.

**Chapitre 4 : Analyse
empirique des effets d'un
accroissement de l'offre
de produits sur les
mesures de pauvreté**

Introduction

Dans le chapitre précédent, nous avons présenté le cadre conceptuel d'analyse des effets d'un accroissement de l'offre de produits sur les mesures de pauvreté, ainsi que la procédure de décomposition du multiplicateur de la MCS. Le présent chapitre est consacré à la présentation et à l'analyse empirique des résultats.

Il comprend deux sections. La première section étudie les effets de pauvreté. La seconde présente et analyse les variations des mesures de pauvreté obtenues à la suite d'un accroissement de l'offre des activités productives.

Section 1 : Les effets de pauvreté

Nous présentons les résultats des estimations de la fonction de Lorenz, ainsi que les mesures de pauvreté, les parts de pauvreté et les élasticités de pauvreté que nous avons calculées ; et dont nous avons décrit plus haut (chapitre III) la méthode de calcul.

Tableau 5 : Première estimation par les Moindres Carrés Ordinaires

Variabes explicatives	Coefficients	Statistique de Student	Probabilité critique
Constante	-0,163	-3,17	0,005
Fréquences cumulées des effectifs : $\ln(p)$	1,039	29,66	0,0
Le complément à un des fréquences cumulées des effectifs $\ln(1-p)$	0,526	43,51	0,0
Le coefficient de la régression R^2		0,99	
Le coefficient de la régression ajusté \bar{R}^2		0,98	
La statistique de Fisher		962,52	
La statistique de Durbin-Watson		0,73	

Le test de White nous permet de conclure que notre modèle est hétéroscédastique puisque la probabilité critique de la statistique de Fisher est inférieure à 5%.

Tableau 6 : Résultats du test de White

La statistique de Fisher	8,590	Probabilité =0,0005
--------------------------	-------	---------------------

Pour corriger notre modèle nous avons appliqué le test des Moindres Carrés Ordinaires Pondérés ; la pondération a été faite avec la série fréquences cumulées des effectifs. Ceci nous a donné le modèle corrigé ci-après.

Tableau 7 : Le modèle corrigé

Variabes explicatives	Coefficients	t Student	Probabilité
Constante	-0,396	-121	0,0
Fréquences cumulées des effectifs : $\ln(p)$	0,94	862,4	0,0
Le complément à un des fréquences cumulées des effectifs $\ln(1-p)$	0,393	100,7	0,0
Le coefficient de la régression R^2		0,99	
Le coefficient de la régression ajusté \bar{R}^2		0,99	
La statistique de Fisher		10373125	
La statistique de Durbin-Watson		2,07	

Source des tableaux (5-6-7) : calculs de l'auteur sur la base des données de l'ESAM

Nous avons calculé la dérivée seconde de la fonction de Lorenz pour les groupes de ménages de chaque zone (Dakar, autres centres urbains, milieu rural, pour les valeurs obtenues voir tableau 8), en utilisant les dépenses moyennes par tête, la mesure de pauvreté P_0 , le coefficient de la variable explicative fréquences cumulées des effectifs $\ln(p)$, celui de la variable complément à un des fréquences cumulées des effectifs $\ln(1-p)$ et le coefficient de la constante (pour les valeurs des coefficients voir tableau7).

Tableau 8 : Les effets de pauvreté

Indicateurs de Pauvreté												

Mesure d'incidence	Mesure d'intensité	Mesure de profondeur		Elasticités de pauvreté			Parts de Pauvreté			L'(H)	\bar{y}_i	
	P ₀	P ₁	P ₂	η_{0i}	η_{1i}	η_{2i}	S _{0i}	S _{1i}	S _{2i}			
MEN DKR	23.4%	9,5%	3,9%	-3,82	-1,5	-2,9	0,076	0,095	0,009	0,851	34702	
MEN ACU	45.1%	13%	4,1%	-1,779	-2,3	-4,6	0,124	0,117	0,013	1,017	33591	
MEN M.Rural	85,6%	30,3%	10,8%	-0,254	-1,8	-3,6	0,8	0,883	0,780	4,85	8336	

NB

MEN DKR= Ménages de Dakar

MEN ACU= Ménages des Autres Centres Urbains

MEN M Rural= Ménages du Milieu Rural

L'(H) est la dérivée seconde de la fonction de Lorenz ; \bar{y}_i = Revenu mensuel moyen par tête

Source: Calculs de l'auteur sur la base des données de l'ESAM

Les effets de pauvreté une fois présentés, nous allons faire les commentaires qu'ils nous inspirent.

Les élasticités de pauvreté montrent comment la mesure P_α réagit à une variation des revenus dans le groupe de ménages i . Nous notons ainsi, la forte sensibilité, dans le milieu rural, de la mesure P_α à une variation du revenu (-0.254).

En outre, les parts de pauvreté y sont significativement plus grandes que celles de Dakar et des autres centres urbains.

Ces résultats montrent clairement que la pauvreté au Sénégal est un phénomène répandu en milieu rural. A Dakar en revanche, elle revêt un caractère limité et apparaît comme le lot quotidien d'une petite frange de la population. Celle-ci connaît, toutefois, des conditions de vie très précaires.

Section 2 : **Analyse empirique de la capacité des activités productives à atténuer la pauvreté**

L'objectif, rappelons-le, est de vérifier l'efficacité relative des différents produits à atténuer la pauvreté au Sénégal. A cette fin, nous présentons le classement des produits suivant leur capacité à réduire la pauvreté pour les mesures d'incidence, d'intensité et de sévérité et les commentaires que ce classement nous inspire.

Tableau 9 : Le classement des produits pour la mesure d'incidence

	mil/sorgho	coton	arachide	fruits
1-Mesure d'incidence (-dP _{0i} /P _{0i})				
1-Effets distributifs (d' _{0i} =d _{30i} d' _{20i} d _{10i})	1,2009	1,2021	1,2001	1,0929
1a-Effets distributifs de transfert (d _{30i})	7,7587	7,7586	7,7582	7,7563
1b-Effets distributifs directs(d' _{20i} =s _{0i} *d _{20i})	0,1305	0,1315	0,1297	0,1256
1c-Effets distributifs des relations interbranches de production(d _{10i})	7,223	7,1725	7,2529	7,0065
2-Effets d'interdépendance (r _{0i})	0,348	0,3412	0,3168	0,3135
3-Multiplicateurs à prix fixes (m' _{0i} =r _{0i} *d' _{0i})	0,4179	0,4102	0,3802	0,3426
4-Effets de sensibilité à la pauvreté (q _{0i})	0,0193	0,0193	0,0193	0,0193
5-Effets d'atténuation de la pauvreté (-dP _{0i} /P _{0i} =m' _{0i} *q _{0i})	0,008	0,0079	0,0073	0,0066
	Autres Serv.	POSTE&TELECOM	Elevage	COMMERCE
1-Mesure d'incidence (-dP _{0i} /P _{0i})				
1-Effets distributifs (d' _{0i} =d _{30i} d' _{20i} d _{10i})	0,9890	0,9742	0,8432	0,9012
1a-Effets distributifs de transfert (d _{30i})	7,7562	7,7563	7,7569	7,7557
1b-Effets distributifs directs(d' _{20i} =s _{0i} *d _{20i})	0,1144	0,1184	0,1228	0,0913
1c-Effets distributifs des relations interbranches de production(d _{10i})	7,1473	6,8682	6,6581	9,1276
2-Effets d'interdépendance (r _{0i})	0,3375	0,3394	0,3776	0,3345
3-Multiplicateurs à prix fixes (m' _{0i} =r _{0i} *d' _{0i})	0,3338	0,3307	0,3184	0,3014
4-Effets de sensibilité à la pauvreté (q _{0i})	0,0193	0,0193	0,0193	0,0193
5-Effets d'atténuation de la pauvreté (-dP _{0i} /P _{0i} =m' _{0i} *q _{0i})	0,0064	0,0063	0,0061	0,0058
	tubercules	PECHE	Energie	légumes
1-Mesure d'incidence (-dP _{0i} /P _{0i})				
1-Effets distributifs (d' _{0i} =d _{30i} d' _{20i} d _{10i})	1,0790	1,022	0,8935	1,0762
1a-Effets distributifs de transfert (d _{30i})	7,7561	7,7561	7,7553	7,7562
1b-Effets distributifs directs(d' _{20i} =s _{0i} *d _{20i})	0,1242	0,0944	0,0731	0,1255
1c-Effets distributifs des relations interbranches de production(d _{10i})	6,9914	8,450	10,3477	6,9029
2-Effets d'interdépendance (r _{0i})	0,2770	0,2894	0,312	0,2572
3-Multiplicateurs à prix fixes (m' _{0i} =r _{0i} *d' _{0i})	0,2989	0,2958	0,2787	0,2768
4-Effets de sensibilité à la pauvreté (q _{0i})	0,0193	0,0193	0,0193	0,0193
5-Effets d'atténuation de la pauvreté (-dP _{0i} /P _{0i} =m' _{0i} *q _{0i})	0,0057	0,0057	0,0053	0,0053

1-Mesure d'incidence ($-dP_{0j}/P_{0j}$)	CONS. POISSON	FORET	BTP	HOT.BARS.REST.
1-Effets distributifs ($d'_{0j}=d_{30j}d'_{20j}d_{10j}$)	1,1028	0,9491	0,8259	1,0705
1a-Effets distributifs de transfert (d_{30j})	7,7631	7,7552	7,7542	7,7540
1b-Effets distributifs directs ($d'_{20j}=s_{0j}*d_{20j}$)	0,0278	0,0893	0,0713	0,0209
1c-Effets distributifs des relations interbranches de production (d_{10j})	33,8585	9,0140	10,3369	41,2403
2-Effets d'interdépendance (r_{0j})	0,2455	0,2812	0,3151	0,2294
3-Multiplicateurs à prix fixes ($m'_{0j}=r_{0j}*d'_{0j}$)	0,2708	0,2669	0,2603	0,2456
4-Effets de sensibilité à la pauvreté (q_{0j})	0,0193	0,0193	0,0193	0,0193
5-Effets d'atténuation de la pauvreté ($-dP_{0j}/P_{0j}=m'_{0j}*q_{0j}$)	0,0052	0,0051	0,0050	0,0047
1-Mesure d'incidence ($-dP_{0j}/P_{0j}$)	SERVICES FINAN.	autres prod.aliment.	travail grains et farine	Bois
1-Effets distributifs ($d'_{0j}=d_{30j}d'_{20j}d_{10j}$)	1,0668	1,0364	1,0078	0,8909
1a-Effets distributifs de transfert (d_{30j})	7,7650	7,7526	7,7673	7,7525
1b-Effets distributifs directs ($d'_{20j}=s_{0j}*d_{20j}$)	0,0421	0,0467	0,0190	0,0394
1c-Effets distributifs des relations interbranches de production (d_{10j})	20,0213	18,9264	42,5730	20,6309
2-Effets d'interdépendance (r_{0j})	0,2149	0,2177	0,2087	0,2284
3-Multiplicateurs à prix fixes ($m'_{0j}=r_{0j}*d'_{0j}$)	0,2293	0,2256	0,2103	0,2035
4-Effets de sensibilité à la pauvreté (q_{0j})	0,0193	0,0193	0,0193	0,0193
5-Effets d'atténuation de la pauvreté ($-dP_{0j}/P_{0j}=m'_{0j}*q_{0j}$)	0,0044	0,0043	0,0040	0,0039
1-Mesure d'incidence ($-dP_{0j}/P_{0j}$)	corps gras	TRANSP.AUXIL.	Prod.textiles	Autres prod chimi.
1-Effets distributifs ($d'_{0j}=d_{30j}d'_{20j}d_{10j}$)	1,1598	0,8725	1,0043	0,8846
1a-Effets distributifs de transfert (d_{30j})	7,7748	7,7559	7,7595	7,7540
1b-Effets distributifs directs ($d'_{20j}=s_{0j}*d_{20j}$)	0,0160	0,0788	0,0292	0,0500
1c-Effets distributifs des relations interbranches de production (d_{10j})	59,4696	9,5733	27,7282	15,1361
2-Effets d'interdépendance (r_{0j})	0,1740	0,2313	0,1937	0,1909
3-Multiplicateurs à prix fixes ($m'_{0j}=r_{0j}*d'_{0j}$)	0,2018	0,2018	0,1945	0,1689
4-Effets de sensibilité à la pauvreté (q_{0j})	0,0193	0,0193	0,0193	0,0193
5-Effets d'atténuation de la pauvreté ($-dP_{0j}/P_{0j}=m'_{0j}*q_{0j}$)	0,0039	0,0039	0,0037	0,0032
1-Mesure d'incidence ($-dP_{0j}/P_{0j}$)	Mater Const	Prod minéraux	autres agric	Papier Edit
1-Effets distributifs ($d'_{0j}=d_{30j}d'_{20j}d_{10j}$)	0,8073	0,8620	1,1210	0,8278
1a-Effets distributifs de transfert (d_{30j})	7,7538	7,7551	7,7580	7,7568
1b-Effets distributifs directs ($d'_{20j}=s_{0j}*d_{20j}$)	0,0512	0,0796	0,1286	0,0341
1c-Effets distributifs des relations interbranches de production (d_{10j})	14,2382	10,0656	6,8304	19,5449
2-Effets d'interdépendance (r_{0j})	0,188	0,1752	0,1347	0,1773
3-Multiplicateurs à prix fixes ($m'_{0j}=r_{0j}*d'_{0j}$)	0,1518	0,1511	0,1510	0,1468
4-Effets de sensibilité à la pauvreté (q_{0j})	0,0193	0,0193	0,0193	0,0193
5-Effets d'atténuation de la pauvreté ($-dP_{0j}/P_{0j}=m'_{0j}*q_{0j}$)	0,0029	0,0029	0,0029	0,0028

	riz	prod pétrol	Metal et Méca.
I-Mesure d'incidence ($-dP_{0i}/P_{0i}$)			
1-Effets distributifs ($d'_{0i}=d_{30i}d'_{20i}d_{10i}$)	0,8397	0,7908	0,6996
1a-Effets distributifs de transfert (d_{30i})	7,7535	7,7538	7,7529
1b-Effets distributifs directs ($d'_{20i}=s_{0i}*d_{20i}$)	0,1151	0,0066	0,0439
1c-Effets distributifs des relations interbranches de production(d_{10i})	6,9262	92,1186	13,8646
2-Effets d'interdépendance (r_{0i})	0,1382	0,1429	0,1143
3-Multiplicateurs à prix fixes ($m'_{0i}=r_{0i}*d'_{0i}$)	0,1160	0,1130	0,0790
4-Effets de sensibilité à la pauvreté (q_{0i})	0,0193	0,0193	0,0193
5-Effets d'atténuation de la pauvreté ($-dP_{0i}/P_{0i}=m'_{0i}*q_{0i}$)	0,0022	0,0021	0,0015

Tableau 10 : Le classement des produits pour la mesure d'intensité

	mil/sorgho	coton	arachide	fruits
2-Mesure d'intensité ($-DP_{ij}/P_{ij}$)				
1-Effets distributifs ($d'_{ij}=d_{3ij}d'_{2ij}d_{1ij}$)	1,3246	1,3260	1,3237	1,2055
1a-Effets distributifs de transfert (d_{3ij})	7,7587	7,7586	7,7582	7,7563
1b-Effets distributifs directs ($d'_{2ij}=s_{ij}*d_{2ij}$)	0,1439	0,1450	0,1431	0,1385
1c-Effets distributifs des relations interbranches de production (d_{1ij})	7,2230	7,1725	7,2529	7,0065
2-Effets d'interdépendance (r_{ij})	0,3485	0,3412	0,3164	0,3119
3-Multiplicateurs à prix fixes ($m'_{ij}=r_{ij}*d'_{ij}$)	0,4617	0,4525	0,4189	0,3761
4-Effets de sensibilité à la pauvreté (q_{ij})	0,0327	0,0327	0,0327	0,0327
5-Effets d'atténuation de la pauvreté ($-dP_{ij}/P_{ij}=m'_{ij}*q_{ij}$)	0,0151	0,0148	0,0137	0,0123
2-Mesure d'intensité ($-dP_{ij}/P_{ij}$)	Autres Serv.	POSTE&TELECOM	Elevage	COMMERCE
1-Effets distributifs ($d'_{ij}=d_{3ij}d'_{2ij}d_{1ij}$)	1,0908	1,0745	0,9300	0,9940
1a-Effets distributifs de transfert (d_{3ij})	7,7562	7,7563	7,7569	7,7557
1b-Effets distributifs directs ($d'_{2ij}=s_{ij}*d_{2ij}$)	0,1260	0,1304	0,1351	0,1005
1c-Effets distributifs des relations interbranches de production (d_{1ij})	7,1473	6,8682	6,6581	9,1276
2-Effets d'interdépendance (r_{ij})	0,3363	0,3386	0,3484	0,3321
3-Multiplicateurs à prix fixes ($m'_{ij}=r_{ij}*d'_{ij}$)	0,3669	0,3639	0,3241	0,3302
4-Effets de sensibilité à la pauvreté (q_{ij})	0,0327	0,0327	0,0327	0,0327
5-Effets d'atténuation de la pauvreté ($-dP_{ij}/P_{ij}=m'_{ij}*q_{ij}$)	0,0120	0,0119	0,0106	0,0108
2-Mesure d'intensité ($-dP_{ij}/P_{ij}$)	tubercules	PECHE	Energie	légumes
1-Effets distributifs ($d'_{ij}=d_{3ij}d'_{2ij}d_{1ij}$)	1,1901	1,1272	0,9854	1,1870
1a-Effets distributifs de transfert (d_{3ij})	7,7561	7,7561	7,7553	7,7562
1b-Effets distributifs directs ($d'_{2ij}=s_{ij}*d_{2ij}$)	0,1369	0,1041	0,0805	0,1384
1c-Effets distributifs des relations interbranches de production (d_{1ij})	6,9914	8,4503	10,34	6,9029
2-Effets d'interdépendance (r_{ij})	0,2749	0,3092	0,3121	0,2576
3-Multiplicateurs à prix fixes ($m'_{ij}=r_{ij}*d'_{ij}$)	0,3272	0,3486	0,3076	0,3058
4-Effets de sensibilité à la pauvreté (q_{ij})	0,0327	0,0327	0,0327	0,0327
5-Effets d'atténuation de la pauvreté ($-dP_{ij}/P_{ij}=m'_{ij}*q_{ij}$)	0,0107	0,0114	0,0100	0,0100

2-Mesure d'intensité (-dP _{ij} /P _{ij})	CONS.POISSON	FORET	BTP	HOT.BARS.REST
1-Effets distributifs (d' _{ij} =d _{3ij} d' _{2ij} d _{1ij})	1,2165	1,0468	0,9109	1,1806
1a-Effets distributifs de transfert (d _{3ij})	7,7631	7,7552	7,75	7,75
1b-Effets distributifs directs (d' _{2ij} =s _{ij} *d _{2ij})	0,0306	0,0983	0,07	0,02
1c-Effets distributifs des relations interbranches de production (d _{1ij})	33,8585	9,0140	10,33	41,24
2-Effets d'interdépendance (r _{ij})	0,2438	0,2803	0,3155	0,2279
3-Multiplicateurs à prix fixes (m' _{ij} =r _{ij} *d' _{ij})	0,2966	0,2935	0,2874	0,2691
4-Effets de sensibilité à la pauvreté (q _{ij})	0,0327	0,0327	0,0327	0,0327
5-Effets d'atténuation de la pauvreté (-dP _{ij} /P _{ij} =m' _{ij} *q _{ij})	0,0097	0,0096	0,0094	0,0088
2-Mesure d'intensité (-dP _{ij} /P _{ij})	SERVICES FINAN.	autres prod.aliment.	travail grains et farine	Bois
1-Effets distributifs (d' _{ij} =d _{3ij} d' _{2ij} d _{1ij})	1,1768	1,1430	1,1117	0,9825
1a-Effets distributifs de transfert (d _{3ij})	7,7650	7,7526	7,7673	7,7525
1b-Effets distributifs directs (d' _{2ij} =s _{ij} *d _{2ij})	0,0464	0,0514	0,0209	0,0434
1c-Effets distributifs des relations interbranches de production (d _{1ij})	20,0213	18,9264	42,5730	20,6309
2-Effets d'interdépendance (r _{ij})	0,2130	0,2167	0,2062	0,2271
3-Multiplicateurs à prix fixes (m' _{ij} =r _{ij} *d' _{ij})	0,2507	0,2477	0,2293	0,2232
4-Effets de sensibilité à la pauvreté (q _{ij})	0,0327	0,0327	0,0327	0,0327
5-Effets d'atténuation de la pauvreté (-dP _{ij} /P _{ij} =m' _{ij} *q _{ij})	0,0082	0,0081	0,0075	0,0073
2-Mesure d'intensité (-dP _{ij} /P _{ij})	corps gras	TRANSP.AUXIL.	Prod.textiles	Autresprodchimi.
1-Effets distributifs (d' _{ij} =d _{3ij} d' _{2ij} d _{1ij})	1,2794	0,9623	1,1078	0,9756
1a-Effets distributifs de transfert (d _{3ij})	7,7748	7,7559	7,7595	7,7540
1b-Effets distributifs directs (d' _{2ij} =s _{ij} *d _{2ij})	0,0177	0,0868	0,0322	0,0550
1c-Effets distributifs des relations interbranches de production (d _{1ij})	59,4696	9,5733	27,7282	15,1361
2-Effets d'interdépendance (r _{ij})	0,1742	0,2313	0,1931	0,1911
3-Multiplicateurs à prix fixes (m' _{ij} =r _{ij} *d' _{ij})	0,2229	0,2226	0,2140	0,1865
4-Effets de sensibilité à la pauvreté (q _{ij})	0,0327	0,0327	0,0327	0,0327
5-Effets d'atténuation de la pauvreté (-dP _{ij} /P _{ij} =m' _{ij} *q _{ij})	0,0072	0,0072	0,0070	0,0061
2-Mesure d'intensité (-dP _{ij} /P _{ij})	Mater Const	Prod minéraux	autres agric.	Papier Edit
1-Effets distributifs (d' _{ij} =d _{3ij} d' _{2ij} d _{1ij})	0,8903	0,9508	1,2364	0,9130
1a-Effets distributifs de transfert (d _{3ij})	7,7538	7,7551	7,7580	7,7568
1b-Effets distributifs directs (d' _{2ij} =s _{ij} *d _{2ij})	0,0564	0,0876	0,1419	0,0376
1c-Effets distributifs des relations interbranches de production (d _{1ij})	14,2382	10,0656	6,8304	19,5449
2-Effets d'interdépendance (r _{ij})	0,1881	0,1752	0,1347	0,1774
3-Multiplicateurs à prix fixes (m' _{ij} =r _{ij} *d' _{ij})	0,1675	0,1666	0,1666	0,1620
4-Effets de sensibilité à la pauvreté (q _{ij})	0,0327	0,0327	0,0327	0,0327
5-Effets d'atténuation de la pauvreté (-dP _{ij} /P _{ij} =m' _{ij} *q _{ij})	0,0054	0,0054	0,0054	0,0053

2-Mesure d'intensité ($-dP_{ij}/P_{ij}$)	riz	prod pétrol	Metal et Méca.
1-Effets distributifs ($d'_{1i}=d_{31i}d'_{21i}d_{11i}$)	0,9260	0,8720	0,7716
1a-Effets distributifs de transfert (d_{31i})	7,7535	7,7538	7,7529
1b-Effets distributifs directs ($d'_{21i}=s_{1i}*d_{21i}$)	0,1266	0,0072	0,0483
1c-Effets distributifs des relations interbranches de production (d_{11i})	6,9262	92,1186	13,8646
2-Effets d'interdépendance (r_{1i})	0,1353	0,1402	0,1109
3-Multiplicateurs à prix fixes ($m'_{1i}=r_{1i}*d'_{1i}$)	0,1253	0,1223	0,0856
4-Effets de sensibilité à la pauvreté (q_{1i})	0,0327	0,0327	0,0327
5-Effets d'atténuation de la pauvreté ($-dP_{ij}/P_{ij}=m'_{1i}*q_{1i}$)	0,0041	0,0040	0,0028

Tableau 11 : Le classement des produits pour la mesure de sévérité

3-Mesure de sévérité ($-dP_{2i}/P_{2i}$)	mil/sorgho	coton	arachide	fruits
1-Effets distributifs ($d'_{2i}=d_{32i}d'_{22i}d_{12i}$)	0,9091	0,9102	0,9091	0,830
1a-Effets distributifs de transfert (d_{32i})	7,7587	7,7586	7,7582	7,756
1b-Effets distributifs directs ($d'_{22i}=s_{2i}*d_{22i}$)	0,0696	0,0701	0,0692	0,074
1c- Effets distributifs des relations interbranches de production(d_{12i})	7,2230	7,1725	7,2529	7,006
2-Effets d'intredépendance (r_{2i})	0,2788	0,2746	0,2588	0,262
3-Multiplicateurs à prix fixes ($m'_{2i}=r_{2i}*d'_{2i}$)	0,2535	0,2499	0,2353	0,217
4- Effets de sensibilité à la pauvreté (q_{2i})	0,0652	0,0652	0,0652	0,065
5-Effets d'atténuation de la pauvreté ($-dP_{2i}/P_{2i}=m'_{2i}*q_{2i}$)	0,0165	0,0163	0,0153	0,014
3-Mesure de sévérité ($-dP_{2i}/P_{2i}$)	PECHE	Autres Serv	POSTE&TELECOM	COMMERCE
1-Effets distributifs ($d'_{2i}=d_{32i}d'_{22i}d_{12i}$)	0,7766	0,7514	0,7401	0,685
1a-Effets distributifs de transfert (d_{32i})	7,7561	7,7562	7,7563	7,755
1b-Effets distributifs directs ($d'_{22i}=s_{2i}*d_{22i}$)	0,0505	0,0708	0,0742	0,063
1c- Effets distributifs des relations interbranches de production(d_{12i})	8,4503	7,1473	6,8682	9,127
2-Effets d'intredépendance (r_{2i})	0,2725	0,2813	0,2841	0,288
3-Multiplicateurs à prix fixes ($m'_{2i}=r_{2i}*d'_{2i}$)	0,2117	0,2114	0,2102	0,197
4- Effets de sensibilité à la pauvreté (q_{2i})	0,0652	0,0652	0,0652	0,065
5-Effets d'atténuation de la pauvreté ($-dP_{2i}/P_{2i}=m'_{2i}*q_{2i}$)	0,0138	0,0137	0,0137	0,012
3-Mesure de sévérité ($-dP_{2i}/P_{2i}$)	tubercules	Elevage	Energie	légumes
1-Effets distributifs ($d'_{2i}=d_{32i}d'_{22i}d_{12i}$)	0,8199	0,6400	0,6799	0,8176
1a-Effets distributifs de transfert (d_{32i})	7,7561	7,7569	7,75	7,7562
1b-Effets distributifs directs ($d'_{22i}=s_{2i}*d_{22i}$)	0,0736	0,0870	0,04	0,0743
1c- Effets distributifs des relations interbranches de production(d_{12i})	6,9914	6,6581	10,34	6,9029
2-Effets d'intredépendance (r_{2i})	0,2336	0,2923	0,2625	0,2170
3-Multiplicateurs à prix fixes ($m'_{2i}=r_{2i}*d'_{2i}$)	0,1915	0,1880	0,1784	0,1774
4- Effets de sensibilité à la pauvreté (q_{2i})	0,0652	0,0652	0,0652	0,0652
5-Effets d'atténuation de la pauvreté ($-dP_{2i}/P_{2i}=m'_{2i}*q_{2i}$)	0,0124	0,0122	0,0116	0,0115
3-Mesure de sévérité($-dP_{2i}/P_{2i}$)	CONS POISSON	FORET	BTP	HOT.BARSREST
1-Effets distributifs ($d'_{2i}=d_{32i}d'_{22i}d_{12i}$)	0,8308	0,7224	0,6299	0,8168
1a-Effets distributifs de transfert (d_{32i})	7,7631	7,7552	7,75	7,75
1b-Effets distributifs directs ($d'_{22i}=s_{2i}*d_{22i}$)	0,0176	0,0572	0,04	0,01
1c- Effets distributifs des relations interbranches de production(d_{12i})	33,8585	9,0140	10,33	41,24
2-Effets d'intredépendance (r_{2i})	0,2077	0,2386	0,2689	0,1927
3-Multiplicateurs à prix fixes ($m'_{2i}=r_{2i}*d'_{2i}$)	0,1725	0,1723	0,1693	0,1573
4- Effets de sensibilité à la pauvreté (q_{2i})	0,0652	0,0652	0,0652	0,0652
5-Effets d'atténuation de la pauvreté ($-dP_{2i}/P_{2i}=m'_{2i}*q_{2i}$)	0,0112	0,0112	0,0110	0,0102

3-Mesure de sévérité (-dP _{2j} /P _{2j})	autres prod aliment.	SERVICES FINAN.	travail grains et farine	Bois
1-Effets distributifs (d' _{2j} =d _{32j} d' _{22j} d _{12j})	0,7943	0,8022	0,7562	0,6832
1a-Effets distributifs de transfert (d _{32j})	7,7526	7,7650	7,7673	7,7525
1b-Effets distributifs directs (d' _{22j} =s _{2j} *d _{22j})	0,0306	0,0218	0,0106	0,0273
1c- Effets distributifs des relations interbranches de production(d _{12j})	18,9264	20,0213	42,5730	20,6309
2-Effets d'interdépendance (r _{2j})	0,1847	0,1755	0,1766	0,1948
3-Multiplicateurs à prix fixes (m' _{2j} *=r _{2j} *d' _{2j})	0,1467	0,1407	0,1335	0,1330
4- Effets de sensibilité à la pauvreté (q _{2j})	0,0652	0,0652	0,0652	0,0652
5-Effets d'atténuation de la pauvreté (-dP _{2j} /P _{2j} =m' _{2j} *q _{2j})	0,0095	0,0091	0,0087	0,0086
3-Mesure de sévérité (-dP _{2j} /P _{2j})	TRANSP AUXIL	corps gras	Prod textiles	Autres prod chimi.
1-Effets distributifs (d' _{2j} =d _{32j} d' _{22j} d _{12j})	0,6632	0,8652	0,7595	0,6749
1a-Effets distributifs de transfert (d _{32j})	7,7559	7,7748	7,7595	7,7540
1b-Effets distributifs directs (d' _{22j} =s _{2j} *d _{22j})	0,0514	0,0093	0,0171	0,0325
1c- Effets distributifs des relations interbranches de production(d _{12j})	9,5733	59,4696	27,7282	15,1361
2-Effets d'interdépendance (r _{2j})	0,1959	0,1453	0,1625	0,1619
3-Multiplicateurs à prix fixes (m' _{2j} *=r _{2j} *d' _{2j})	0,1299	0,1257	0,1234	0,1092
4- Effets de sensibilité à la pauvreté (q _{2j})	0,0652	0,0652	0,0652	0,0652
5-Effets d'atténuation de la pauvreté (-dP _{2j} /P _{2j} =m' _{2j} *q _{2j})	0,0084	0,0082	0,0080	0,0071
3-Mesure de sévérité (-dP _{2j} /P _{2j})	Prod minéraux	Mater Const	autres agric.	Papier Edit
1-Effets distributifs (d' _{2j} =d _{32j} d' _{22j} d _{12j})	0,6562	0,6161	0,8494	0,6284
1a-Effets distributifs de transfert (d _{32j})	7,7551	7,7538	7,75	7,7568
1b-Effets distributifs directs (d' _{22j} =s _{2j} *d _{22j})	0,0552	0,0349	0,06	0,0202
1c- Effets distributifs des relations interbranches de production(d _{12j})	10,0656	14,2382	6,83	19,5449
2-Effets d'interdépendance (r _{2j})	0,1509	0,1603	0,1118	0,1498
3-Multiplicateurs à prix fixes (m' _{2j} *=r _{2j} *d' _{2j})	0,0990	0,0987	0,0949	0,0941
4- Effets de sensibilité à la pauvreté (q _{2j})	0,0652	0,0652	0,0652	0,0652
5-Effets d'atténuation de la pauvreté (-dP _{2j} /P _{2j} =m' _{2j} *q _{2j})	0,0064	0,0064	0,0062	0,0061
3-Mesure de sévérité (-dP _{2j} /P _{2j})	riz	prod pétrol	Metal et Méca.	
1-Effets distributifs (d' _{2j} =d _{32j} d' _{22j} d _{12j})	0,6414	0,6134	0,5355	
1a-Effets distributifs de transfert (d _{32j})	7,7535	7,7538	7,7529	
1b-Effets distributifs directs (d' _{22j} =s _{2j} *d _{22j})	0,0812	0,0038	0,0292	
1c- Effets distributifs des relations interbranches de production(d _{12j})	6,9262	92,1186	13,8646	
2-Effets d'intredépendance (r _{2j})	0,1191	0,1201	0,0971	
3-Multiplicateurs à prix fixes (m' _{2j} *=r _{2j} *d' _{2j})	0,0763	0,0736	0,0519	
4- Effets de sensibilité à la pauvreté (q _{2j})	0,0652	0,0652	0,0652	
5-Effets d'atténuation de la pauvreté (-dP _{2j} /P _{2j} =m' _{2j} *q _{2j})	0,0049	0,0048	0,0033	

Les variations des mesures de pauvreté de pauvreté une fois présentées, nous allons faire les commentaires qu'ils nous inspirent.

Pour obtenir les effets totaux de réduction de la pauvreté, les effets spécifiques résultant de la procédure de décomposition ont été agrégés à travers les groupes de ménages de Dakar, des autres centres urbains et du milieu rural.

Les multiplicateurs ($m'_{\alpha j}$) ont été décomposés en effets distributifs (ligne1) et en effets d'interdépendance (ligne2). A titre d'exemple, pour la mesure d'incidence, (voir tableau 9) les effets de réduction de la pauvreté du produit mil/sorgho s'élèvent à 0,008. Ils sont le produit du multiplicateur modifié (0,4173) et des effets de sensibilité à la pauvreté (0,0193). Quant au multiplicateur à prix fixes (0,4173), il est le produit des effets distributifs (1.2009) et des effets d'interdépendance (0,3475).

Les effets distributifs comprennent trois composantes. Ce sont les effets distributifs de transfert interménages (ligne1a), les effets distributifs directs modifiés (ligne 1b) et les effets distributifs des relations interbranches de production (ligne 1c). Les relations de transfert interménages (ligne1a) pour les trois mesures de pauvreté (P_0 , P_1 , P_2) connaissent de très petites variations à travers les différentes activités de production. L'ampleur du transfert entre les groupes de ménages est, par conséquent, presque indépendant du revenu créé au niveau de la branche d'activité. Cette constatation montre l'importance des réseaux de solidarité ou d'entraide au Sénégal ; même si leur vitalité a été fortement entamée par le marasme économique.

En outre, les effets de sensibilité à la pauvreté et les effets d'interdépendance varient faiblement à travers les produits en comparaison avec les effets distributifs.

L'analyse empirique de la capacité des produits à atténuer la pauvreté, devrait être faite pour les mesures d'incidence, d'intensité et de sévérité. Toutefois, une analyse des tableaux (9,10,11) ci-dessus révèle que le classement des produits basé sur leurs effets de réduction de la pauvreté, tend à être constant à travers les mesures de pauvreté. C'est pourquoi, nous commentons les effets différentiels des produits sur l'atténuation de la pauvreté en utilisant la mesure d'incidence représentative des autres mesures de pauvreté.

L'examen du tableau (9) montre que les produits agricoles mil/sorgho, coton, arachide et fruits, font de larges contributions à l'atténuation de la pauvreté avec une diminution relative de la mesure de pauvreté de 0,008 ; 0,0079 ; 0,0073 et 0,0066 respectivement. De même les autres services, les postes et télécommunication et le service commerce contribuent fortement à atténuer la pauvreté avec une baisse relative de la mesure de pauvreté de 0,0064 ; 0,0063 ; 0,0058 respectivement. Les produits de la pêche et de l'élevage avec une réduction relative de la mesure de pauvreté de 0,0061 ; et 0,0056 respectivement sont efficaces pour atténuer la pauvreté. Les produits susmentionnés, ont à leur actif les multiplicateurs à prix fixes modifiés les plus élevés. Ils ont par conséquent, une grande capacité à accroître les revenus des pauvres.

Egalement leurs effets distributifs directs et leurs effets distributifs directs modifiés figurent parmi les plus élevés. Il en est ainsi parce que ces activités emploient un grand nombre de pauvres, pour l'essentiel elles ne requièrent aucune qualification.

Les produits industriels contribuent faiblement à la résorption de la pauvreté. Les plus importantes baisses relatives de la mesure de pauvreté enregistrées sont pour l'énergie, les conserveries de poisson et les autres produits alimentaires avec respectivement 0,0053 ; 0,0052 ; 0,0043.

Le «papier-édition», les produits pétroliers, et le «métal et mécanique», sont les produits industriels pour lesquels les effets totaux de réduction de la pauvreté sont très faibles avec une baisse relative de la mesure d'incidence de 0,0028 ; 0,0021 ; et 0,0015 respectivement. De plus, ces produits industriels se caractérisent par des effets distributifs très faibles en raison principalement de leurs effets distributifs directs modifiés peu élevés. Les faibles valeurs des effets distributifs du «papier-édition», des produits pétroliers, et du «métal et mécanique» s'expliquent par le fait que les groupes de ménages avec une forte proportion de pauvres sont faiblement employés dans ces activités de production. Celles-ci sont demandeuses d'une main-d'œuvre qualifiée qui fait presque toujours défaut aux pauvres ; en raison de leur accès très limité aux infrastructures de santé et d'éducation.

L'impact différentiel des produits sur la réduction de la pauvreté est donc largement expliqué par les effets distributifs (ligne1) et particulièrement les effets distributifs directs modifiés (ligne1b).

En définitive, le classement des produits suivant leurs effets totaux de réduction de la pauvreté pour la mesure d'incidence révèle que ce sont les produits de l'agriculture (au sens large) ; qui ont le plus important potentiel de réduction de la pauvreté. Ils sont suivis des services et des produits industriels. En d'autres termes, au Sénégal pour atténuer l'incidence de la pauvreté, son intensité et sa sévérité ; les produits agricoles sont plus efficaces, suivis des services et des produits industriels.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons procédé à une analyse empirique des variations relatives des mesures de pauvreté à la suite d'un accroissement de l'offre de produits.

L'abondance des informations que fournit chaque produit montre, si besoin est, tout l'intérêt de la procédure de décomposition du multiplicateur de la MCS pour évaluer les effets des différentes stratégies que l'Etat peut mettre en oeuvre, en particulier dans l'appareil de production, pour réduire la pauvreté.

Le cas étudié au Sénégal révèle que les produits du secteur primaire ont des effets de réduction de la pauvreté plus importants. Ils sont suivis des services et des produits industriels.

Compte tenu de nos résultats, nous allons tirer un certain nombre de recommandations comme conclusion générale de notre recherche.

CONCLUSION GENERALE

Les réformes structurelles adoptées par le Sénégal en partenariat avec les institutions financières internationales ont fortement dégradé les conditions de vie des populations. En effet, elles se fondent sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques et particulièrement des dépenses sociales. Des secteurs comme la santé, l'éducation, ont le plus souffert de cette situation ; puisque le maintien de la qualité des services offerts exige des dépenses récurrentes soutenues. La récente admission du Sénégal, par conséquent, à l'initiative pour les Pays Pauvres Fortement Endettés (PPFE), élaborée par le Fonds Monétaire International (FMI), atteste de l'acuité de la crise économique.

La pauvreté sévit au Sénégal dans un contexte de marasme économique. Selon les résultats de l'ESAM réalisée par la DPS ; il est estimé à 65.8% (soit environ 5 millions d'individus) la proportion de la population qui, en 1994-95 vit en dessous du seuil de pauvreté défini en termes de dépenses minimales. La pauvreté est essentiellement un phénomène rural.

Face à cette situation, les pouvoirs publics ont tenté de combattre ce fléau par la mise en œuvre de stratégies destinées à améliorer les conditions de vie précaires des populations. Ces actions ont, toutefois, un impact méconnu sur les démunis. L'une des causes de cette situation réside dans l'absence totale de leur évaluation.

Outre le manque d'outils analytiques pour évaluer ex post les actions de lutte contre la pauvreté, leur trop plein d'objectifs rendraient la tâche ardue aux éventuels évaluateurs. Pourtant, la connaissance de l'impact sur les démunis des différentes stratégies de réduction de la pauvreté est une nécessité. En effet, elle permet non seulement d'évaluer l'impact des actions sur la pauvreté mais encore elle va améliorer la pertinence des stratégies futures. C'est pourquoi, notre recherche a tenté d'évaluer l'impact d'un accroissement de l'offre de produits sur la pauvreté. Ce faisant nous avons appliqué la méthode de décomposition du multiplicateur de la MCS élargie aux effets de pauvreté. Cette approche peut fournir aux décideurs politiques des informations concernant l'orientation de l'appareil de production dans une dynamique d'amélioration des conditions de vie des démunis.

L'impact total d'une variation de l'offre de produits sur l'atténuation de la pauvreté dépend des gains de revenus des groupes de ménages et de la sensibilité des mesures de pauvreté à ceux-ci. La variation du revenu des groupes de ménages est donnée par l'ampleur du multiplicateur à prix fixe modifié. Celui-ci est une moyenne pondérée des multiplicateurs à prix fixes ; la pondération étant faite par les parts de pauvreté.

Le multiplicateur modifié est d'abord décomposé en effets distributifs modifiés et en effets d'interdépendance. Ensuite, les effets distributifs modifiés sont divisés en trois composantes multiplicatives. Ce sont les effets distributifs des relations interbranches de production, les effets distributifs directs modifiés et les effets distributifs de transfert interménages. La sensibilité de la mesure de pauvreté au revenu dépend de l'élasticité de pauvreté et du niveau moyen de revenu pour chaque groupe de ménages.

Pour obtenir les effets totaux d'atténuation de la pauvreté, nous avons agrégé à travers les groupes de ménages de Dakar, des autres centres urbains et du milieu rural, les effets de réduction de la pauvreté par produit.

Nos résultats établissent que le secteur primaire et celui des services ont des potentiels d'atténuation de la pauvreté totale plus grands que le secteur industriel. Par conséquent, les politiques de réduction de la pauvreté doivent développer les cultures de rente, les cultures céréalière, maraîchères et fruitières, l'élevage intensif et la pêche artisanale ; ainsi elles vont permettre aux populations démunies de réaliser l'autosuffisance alimentaire ou la sécurité alimentaire. A cette fin, ces politiques devraient favoriser l'accès des pauvres au crédit, à la terre, aux intrants et le relèvement du prix au producteur de l'arachide, du coton notamment. En outre, elles devront développer des techniques d'irrigation afin d'accroître les superficies cultivables et de limiter la pratique de l'élevage extensif. Il s'y ajoute la nécessité de prévenir l'érosion des sols et des forêts à travers des campagnes périodiques de reboisement et de sensibilisation des ruraux sur les méfaits d'une dégradation des ressources naturelles.

Les politiques de réduction de la pauvreté, devraient favoriser l'accès du plus grand nombre aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) par le biais de la formation et de l'acquisition d'ordinateurs. En effet, les importantes contributions à la réduction de la pauvreté des postes et télécommunications montrent la grande capacité de création de revenus de ces activités. De plus, une méthode pour améliorer Les revenus des groupes démunis de la branche commerce, consisterait à leur offrir une formation de base en parallèle avec des micro-prêts. Celle-ci pourrait aussi s'appliquer aux autres activités du secteur des services.

Notre analyse de décomposition fournit potentiellement des aperçus concernant la manière dont les groupes socioéconomiques avec une forte proportion de pauvres peuvent participer et bénéficier de l'industrialisation.

En effet, les faibles effets de réduction de la pauvreté des activités manufacturières sont principalement dus à leurs faibles effets distributifs directs modifiés. Ces derniers sont fonction de la dotation factorielle des groupes de ménages. Pour les pauvres, celle-ci comprend du travail non qualifié ; tandis que les activités industrielles requièrent davantage du travail qualifié.

L'analyse de décomposition suggère que le capital humain des pauvres doit être accru à travers l'éducation et la formation professionnelle. Ainsi, non seulement ils bénéficieront des retombées positives des activités manufacturières mais encore ils pourront améliorer la contribution des services à la réduction de la pauvreté. En effet, la théorie du capital humain nous enseigne que l'éducation est un investissement qui accroît la productivité de ceux qui la reçoivent et génère par là une augmentation de leur rétribution. Cette relation résulte de ce que la formation qu'elle soit générale ou spécifique à une tâche ou à une entreprise affecte positivement la productivité des individus. Elle améliore ainsi, leurs compétences et connaissances générales en leur procurant des qualifications directement ou potentiellement applicables au processus de production.

De plus, l'éducation favorise la diffusion des innovations par les relations intergénérationnelles ce qui est un élément déterminant dans la compétitivité.

Toutefois, les coûts directs de l'investissement dans le capital humain, tout comme ses coûts d'opportunité, sont si élevés pour les pauvres ; qu'ils renoncent à envoyer leur progéniture à l'école.

Pour permettre aux pauvres d'accéder à l'éducation et à la formation, l'initiative «école de la rue», initiée par l'Organisation Non Gouvernementale Enda Tiers-Monde devrait être renforcée et développée par les politiques de réduction de la pauvreté. Ainsi, il sera donné aux pauvres les possibilités d'améliorer leurs conditions de vie.

Les résultats de cette recherche ont été obtenus rappelons-le grâce à l'application de la méthode de décomposition du multiplicateur de la MCS élargie aux effets de pauvreté. Cette approche nous a permis d'appréhender le rôle des activités de production dans la lutte contre la pauvreté. C'est là un des avantages de la méthode de décomposition.

Toutefois, l'utilisation de la MCS, tout comme sa construction, n'est pas exempte d'insuffisances inhérentes aux outils d'analyse quantitative. Sa construction requiert une grande quantité de données, mais celles-ci bien souvent font défaut aux instituts de statistiques des pays en voie de développement. Ce problème de données nous a conduites à travailler avec la version provisoire de la MCS, la mise à jour à l'aide de la version définitive du TES est en cours. Une fois la version définitive de la MCS disponible, nos résultats pourraient être affinés. Les constructeurs soutiennent toutefois que les différences entre les deux versions seront négligeables.

L'analyse gagnerait à être approfondie en distinguant au sein de l'appareil de production les produits du secteur formel, de ceux de l'informel. Cette distinction permettrait d'évaluer leurs contributions respectives à la réduction de la pauvreté. L'esquisse de distinction entre ces deux secteurs amorcée dans la version définitive du TES de 1996, présage d'une possible réalisation de cet approfondissement.

L'élargissement de l'analyse peut être entrepris en distinguant, au niveau de la MCS, les produits fabriqués en majorité par les hommes de ceux élaborés par les femmes, et en évaluant leur impact différentiel sur la réduction de la pauvreté.

Par cette approche selon le genre, il s'agira de mettre en œuvre des politiques pour améliorer la participation des femmes dans les activités de production et partant leurs conditions de vie. En effet, derrière un visage de pauvre se cache un visage de femme (PNUD).

ANNEXES

Annexe A

A1 Les calculs effectués, avec les données de l'ESAM, pour estimer la fonction de Lorenz

A2 La première estimation par les MCO

A3 Les résultats du test de White

A4 Le modèle corrigé

Annexe B

B1 Les multiplicateurs à prix fixes

B2 Les effets distributifs

B3 Les effets d'interdépendance

B4 Les relations interbranches de production

B5 Les effets distributifs directs

B6 Les transferts interménages

A1 : Les calculs effectués, avec les données de l'ESAM, pour estimer la fonction de Lorenz

obs	ni	ci	nici	nici/nc	ni/n	Fce	mfce	fc _m	eoim
1	299940	2444	733053360	0,0074551	0,03802535	0,03802535	0,96197465	0,0074551	0,03057024
2	372060	3557	1323417420	0,0134590	0,04716848	0,08519383	0,91480617	0,020914	0,06427963
3	645041	4575	2951062575	0,0300121	0,08177606	0,1669699	0,8330301	0,0509263	0,11604353
4	756068	5530	4181056040	0,0425211	0,09585168	0,26282158	0,73717842	0,0934474	0,16937408
5	715101	6505	4651732005	0,0473078	0,09065803	0,3534796	0,6465204	0,1407553	0,21272423
6	651668	7515	4897285020	0,0498051	0,08261621	0,43609582	0,56390418	0,1905605	0,2455353
7	605051	8490	5136882990	0,0522418	0,07670627	0,51280208	0,48719792	0,2428023	0,26999972
8	601505	9510	5720312550	0,0581752	0,07625672	0,5890588	0,4109412	0,3009776	0,28808115
9	446895	10502	4693291290	0,0477305	0,0566558	0,6457146	0,3542854	0,3487081	0,29700641
10	397505	11483	4564549915	0,0464212	0,05039431	0,69610891	0,30389109	0,3951294	0,30097948
11	267970	12500	3349625000	0,0340655	0,03397231	0,73008122	0,26991878	0,4291949	0,30088627
12	234061	13508	3161695988	0,0321542	0,02967344	0,75975466	0,24024534	0,4613492	0,29840542
13	386255	15034	5806957670	0,0590564	0,04896807	0,80872273	0,19127727	0,5204057	0,28831702
14	279719	16991	4752705529	0,0483347	0,03546181	0,84418454	0,15581546	0,5687404	0,27544405
15	242244	18990	4600213560	0,0467839	0,03071086	0,87489539	0,12510461	0,6155244	0,25937096
16	365917	22390	8192881630	0,083321	0,04638969	0,92128508	0,07871492	0,6988456	0,22243946
17	478470	33768	16156974960	0,1643156	0,06065877	0,98194385	0,01805615	0,8631612	0,1187826
18	106962	67774	7249242588	0,0737244	0,01356027	0,99550412	0,00449588	0,9368856	0,05861844
19	20831	123974	2582502394	0,0262639	0,00264088	0,99814501	0,00185499	0,9631496	0,0349954
20	9371	179184	1679133264	0,017076	0,00118802	0,99933303	0,00066697	0,9802263	0,01910672
21	4106	328778	1349962468	0,0137290	0,00052054	0,99985357	0,00014643	0,9939553	0,00589822
22	1155	514600	594363000	0,0060446	0,00014643	1	0		0
Total	7887895		98328901216		1				

ni = nombre d'individus réalisant la dépense ci

ci = la dépense de consommation mensuelle moyenne par tête

fce= fréquences cumulées des effectifs ; mfce= le complément à un des fréquences cumulées des effectifs (1-fce).

fc_m= fréquences cumulées de masses, eoim = fce-fc_m.

A2 La première estimation par les MCO

Dependent Variable: ln(EOIM)				
Method: Least Squares				
Date: 05/19/00 Time: 11:35				
Sample(adjusted): 1 21				
Included observations: 21 after adjusting endpoints				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.163756	0.051618	-3.172470	0.0053
ln(FEC)	1.039799	0.035054	29.66314	0.0000
ln(MFEC)	0.526304	0.012094	43.51866	0.0000
R-squared	0.990736	Mean dependent var		-2.061373
Adjusted R-squared	0.989707	S.D. dependent var		1.114280
S.E. of regression	0.113049	Akaike info criterion		-1.390423
Sum squared resid	0.230042	Schwarz criterion		-1.241206
ln likelihood	17.59944	F-statistic		962.5238
Durbin-Watson stat	0.736946	Prob(F-statistic)		0.000000

A3 Les résultats du test de White

White Heteroskedasticity Test:				
F-statistic	8.590835	Probability	0.000522	
Obs*R-squared	15.56467	Probability	0.008203	
Test Equation:				
Dependent Variable: RESID^2				
Method: Least Squares				
Date: 05/20/00 Time: 10:44				
Sample: 1 21				
Included observations: 21				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.179012	0.086521	2.069011	0.0562
ln(FEC)	0.060842	0.030407	2.000905	0.0638
(Ln(FEC))^2	0.005006	0.005910	0.847172	0.4102
(ln(FEC))*(ln(MFEC))	-0.209263	0.117337	-1.783430	0.0948
ln(MFEC)	0.061802	0.027300	2.263810	0.0388
(ln(MFEC))^2	0.005840	0.002093	2.790573	0.0137
R-squared	0.741175	Mean dependent var		0.010954
Adjusted R-squared	0.654900	S.D. dependent var		0.022922
S.E. of regression	0.013466	Akaike info criterion		-5.542361
Sum squared resid	0.002720	Schwarz criterion		-5.243926
ln likelihood	64.19479	F-statistic		8.590835
Durbin-Watson stat	1.822923	Prob(F-statistic)		0.000522

A4 Le modèle corrigé

Dependent Variable: ln(EOIM)

Method: Least Squares

Date: 06/09/00 Time: 10:50

Sample(adjusted): 1 21

Included observations: 21 after adjusting endpoints

Weighting series: ln(FEC)

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.396584	0.003278	-121.0015	0.0000
ln(FEC)	0.940485	0.001090	862.4934	0.0000
ln(MFEC)	0.393947	0.003912	100.7004	0.0000

Weighted Statistics

R-squared	0.999999	Mean dependent var	-2.240172
Adjusted R-squared	0.999999	S.D. dependent var	4.205872
S.E. of regression	0.004130	Akaike info criterion	-8.009741
Sum squared resid	0.000307	Schwarz criterion	-7.860523
ln likelihood	87.10228	F-statistic	10373125
Durbin-Watson stat	2.070673	Prob(F-statistic)	0.000000

Unweighted Statistics

R-squared	0.903938	Mean dependent var	-2.061373
Adjusted R-squared	0.893265	S.D. dependent var	1.114280
S.E. of regression	0.364039	Sum squared resid	2.385438
Durbin-Watson stat	0.187089		

Références

Bibliographiques

Aho, G., Larivière, S., et Martin, F., (1997), Manuel d'analyse de la Pauvreté Applications au Bénin, Cotonou/Québec/New York, Université nationale du Bénin/ Université Laval/ PNUD.

Aidara, I., (1997), Les stratégies de lutte contre la pauvreté dans un contexte de crise économique et d'ajustement structurel au Sénégal, mémoire de deuxième licence de Politique Economique, Université catholique de Louvain, Belgique.

Banque Mondiale, (2000), Rapport sur le développement dans le monde abrégé, Combattre la pauvreté. Washington DC.

Banque Mondiale, (1996), Faire reculer la pauvreté en Afrique subsaharienne, résumé analytique.

Banque Mondiale, (1994), Sénégal : Evaluation des conditions de vie, (Département du Sahel), Washington D.C, 2 tomes.

Banque Mondiale, (1993), Sénégal : Stabilisation, ajustement partiel et stagnation, Dakar, rapport N°11506-SE, 92p.

Banque Mondiale, (1993), Poverty handbook réduction, Washington D.C.

Banque Mondiale, (1990), Rapport sur le développement dans le monde, pauvreté. Washington DC.

Banque Mondiale, PNUD, BAD, (1990), Les dimensions sociales de l'ajustement structurel en Afrique, programme d'action 25 p.

Banque Mondiale, (1990), "la lutte contre la pauvreté, directive opérationnelle", Washington DC.

Benattig, R., (1981) Développement économique et lutte contre la pauvreté en Algérie : Actes du séminaire international sur "lutte contre la pauvreté en Algérie", organisé par le CREA à Alger les 29 et 30 juin.

Berger, M., (1989), "Giving women credit : the strenghts and limitations of credit as a tool for alleviating poverty", World development, vol.17, N°7 pp 1017-1032, Printed in Great Britain.

Cissé, F., (1997), La pauvreté rurale au Sénégal : profil et déterminants, mémoire de DEA d'analyse économique, Université CAD de Dakar.

Dansokho, M.,(1997), Croissance, structure de la production et répartition des revenus : une analyse fondée sur les multiplicateurs à prix fixes, Deuxième Edition des journées scientifiques de l'économie sénégalaise, CREA/FASEG/UCAD.

Dansokho, M., (1999), La MCS en tant que cadre d'analyse des effets de l'ajustement : l'exemple du Sénégal, Séminaire tenu en novembre.

Dansokho, M. et Diouf, A., (1999), Elaboration de matrices de comptabilité sociale de l'économie sénégalaise pour les années 1992-1996, Rapport provisoire, Forces Afrique, UPE

Datt, G., (1998) "Computation tools for poverty measurement and analysis. Food Consumption and Nutrition Division (FCND)", Discussion paper N°50, International Food Policy Research Institute, Washington D.C.

Deaton, A., (1997), The analysis of household surveys. A microeconomic approach to development policy, John Hopkins University Press, Baltimore.

Diagne, A., (1996), Evaluation des Politiques Macro-économiques du Sénégal avant et après la dévaluation du franc CFA. Document de recherche du Centre de Recherches Economiques Appliquées (CREA).

Diagne, A., (1998), La stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, mémoire de fin d'études, ENAM, Dakar, 66p.

Diao, A.K., (1998), L'état de la pauvreté au Sénégal : recherche qualitative sur la nature, les implications du phénomène et les mécanismes de gestion, mémoire de maîtrise en sociologie, UCAD, Dakar, 140p.

DIOP, A., (1991), Les Paysans du Bassin Arachidier (Sénégal) Conditions de Vie et Comportement de Survie, Conférence : Colloque sur Etat et Société au Sénégal : Crises et Dynamiques Sociales, Bordeaux France, 18p.

Florencia, C.L., Dayton, J., Demery, L., et Mehra, K., (1999), Public social spending in Africa : Do the poor benefit the World Bank research observer, vol. 14, N°1, pp 49-72.

Gaye, A., Baldé, T., (1991) " Sénégal : Pas de Développement en Dehors de l'Agriculture : Cahiers Economiques de Jeune Afrique Economie (JAE) " JAE N°148 pp 175-321.

Gaude, J., Watzlawick, H., (1992), " Création d'emploi et lutte contre la pauvreté par des travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre dans les pays les moins avancés (PMA)" Revue internationale du travail, vol.131, N°1, pp 3-20.

Grootaert, C., (1996), Réformes économiques et analyse de la pauvreté, l'expérience de la Côte d'Ivoire.

Kakwani, N., (1990), Poverty and economic growth with application to Côte d'Ivoire, living standards measurement study working paper N°63 World Bank, Washington D.C.

Kassé, M., (1990), Sénégal, crise économique et ajustement structurel, Eds. Nouvelles du sud, Paris 204 p.

Kassé, M., (1996), L'Etat, le Technicien et le Banquier face aux Défis du Monde Rural Sénégalais, Nouvelles Editions Africaines du Sénégal (NEAS), Centre de Recherches Economiques Appliquées (CREA), 255 pages.

Kassé, M., (1999), "Urbanisation et stratégie de lutte contre la pauvreté". La revue du conseil économique et social, N° 10, pp 53-60.

Kouidhi, M., (1994), Sénégal vers un développement humain durable stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, rapport final, PNUD.

Lachaud, J.P., (1989), "L'analyse du marché du travail urbain en Afrique". Travail et société, vol. 14, No 4, pp 355-386 ISSN : 0378-5424.

Ministère de l'Economie des Finances et du Plan, direction de la planification, (1997), Programme de lutte contre la pauvreté : stratégies et éléments de programme d'actions, 57p Décembre.

Ministère de l'Economie des Finances et du Plan, Direction de la Prévision et de la Statistique, (1993), Enquête Sur les priorités.

Ministère de l'Economie des Finances et du Plan IX^{ième} Plan d'Orientation pour le Développement Economique et social (1996-2001).

Ministère de l'Economie des Finances et du Plan, Direction de la Prévision et de la Statistique, (1997), Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM).

Ministère de l'Economie des Finances et du Plan, Direction de la Prévision et de la Statistique, (1999), Tableau Entrées-Sorties de 1996 pour l'économie sénégalaise, (version définitive).

Ministère de l'Economie des Finances et du Plan, Direction de la Prévision et de la Statistique, direction de la planification, (1999), Un profil de pauvreté au Sénégal 1994-1995.

Nations Unies, (1976), Pauvreté, chômage et politique de développement, étude de différents problèmes par application de la méthode des cas à la situation de Kerala, New York.

Nations Unies, (1982), Pauvreté et autosuffisance : une perspective de protection sociale, New York, 48 p.

Ndiaye, A., (1994), Lutte contre la pauvreté urbaine, quels rôles pour les municipalités, communauté urbaine de Dakar, programme de gestion urbaine, bureau régional pour l'Afrique, Synthèse des travaux.

Ponty, N., (1998), " Mesurer la pauvreté dans un pays en développement ", Strateco no 90-91 pp 53-66.

Programme de gestion urbaine, (1995), La lutte contre la pauvreté à Dakar : vers la définition d'une politique municipale, bureau régional Afrique, 157 p.

Programme d'Analyses et de Recherches Economiques Appliquées au Développement International (PARADI), (1995), Les modèles calculables d'équilibre général : fondements méthodologiques, vol.1

Programme des Nations Unies pour le Développement, (1996), Rapport mondial sur le développement humain.

Programme des Nations Unies pour le Développement, (1997), Rapport mondial sur le développement humain.

Programme des Nations Unies pour le Développement, (1999), Rapport mondial sur le développement humain.

Ravallion, M., (1998), Appraising workfare programs, policy research working paper N° 1955, the World Bank Development Research group Poverty and Human Research, 25 p.

Ravallion, M., Wodon, Q., (1998), Evaluating a targeted social program when placement is decentralised, policy research working paper N° 1945, the World bank Development Research Group, 15 p.

Sadoulet, E., De Janvry, A., (1995), Quantitative Development policy analysis, chapitre 10 Input-output tables, Social Accounting Matrices and Multipliers, pp 273-301, the Johns Hopkins University Press

Steinitz, A., (1996), "Grameen, un exemple de réussite dans la lutte contre la pauvreté par l'autoassistance au secteur", Protection sociale dans l'économie de marché, édité par Wermer Lachman et Hans Jurgen Rosner.

Système des nations unies au Sénégal, (1999), Plan cadre des nations unies pour l'aide au développement du Sénégal (UNDAF).

Tendler, J., (1989), " What ever happened to poverty alleviation?", World Development, vol.17, N°7, pp 1033-1044.

Thorbecke, E., (1991), "Adjustment, growth and income distribution in Indonesia", World Development vol.19, N°11 pp 1595-1641.

Thorbecke, E., Hong-Sang-Jung, (1996), "A multiplier decomposition method to analyse poverty alleviation", Journal of Development Economics, vol. 48, pp 279-300.

Touré, El.H.A., (1999), Impact de l'ajustement structurel sur l'agriculture irriguée du delta du Sénégal, Elaboration de Matrices de Comptabilité Rurale, thèse de doctorat en Economie du Développement Agricole, Agroalimentaire.